

Échos des Orres

BULLETIN
MUNICIPAL
JUILLET
2023

Édito

Chers amis Orrians,

Avec le retour d'un niveau cumulé de neige naturelle de 1,85 m à 1900m d'altitude, la Semlore a enregistré son nouveau record de chiffre d'affaires pour la saison d'hiver. Nous dépasserons pour l'exercice annuel les 13 M€ de CA HT. Le championnat de France de ski alpin élite a acté, avec une grande réussite, le retour de la compétition de très haut niveau aux Orres. Nos champions du monde Tessa Worley, Alexis Pinturault aux côtés du champion olympique Clément Noël, très accessibles, ont enchanté nos jeunes athlètes, dont Tea Lamboray qui nous a gratifié d'un titre de vice-championne de France. Autour d'eux, nous étions 1000 à l'ERC le dimanche 26 mars, avec Camille Combal, Renaud Muselier, Chantal Eyméoud, le Sénateur JM Arnaud, le Préfet Dominique Dufour, le Président du Département Jean-Marie Bernard. Quel grand moment sportif et humain !

Les travaux de construction du Pôle Sport Innovation (PSI) vont bon train, malgré le fil à retordre apporté par les vestiges des fondations du télésorres. Il ouvrira pour le début de la saison d'hiver, apportant attractivité et diversification innovante toutes saisons des activités de la station. Nous avons apporté une attention toute particulière à la qualité des équipements tous niveaux qui le composent, que je rappelle : tapis incliné pour la pratique du ski et du vélo, salles d'escalade et de sport/fitness, simulateurs « mouvement et image » des sports et loisirs de montagne et d'eau vive. Le tunnel permettant de raccorder le PSI et le parking couvert de 162 places associé, à la place des festivals est inclus au projet. Ce nouveau parking, qui intégrera 9

emplacements de recharge pour véhicules électriques, va apporter une nouvelle oxygénation au centre station « historique ». Il constitue l'une des composantes de notre nouvelle organisation du stationnement qui sera mise en œuvre dès cet hiver. Le stationnement constitue, de longue date, la principale non qualité qui dégrade fortement l'image et l'appréciation de nos visiteurs lors de leurs séjours. La note allouée au stationnement par nos visiteurs est de 6,5/10, très inférieure au minimum de 8/10, synonyme de fidélisation. Nous avons conduit une étude globale avec des spécialistes de cette thématique, et avons engagé les investissements, importants, pour résorber ce point noir. Avec une approche globale, ils incluent la sécurisation, et la signalétique d'information sur les 3 pôles 1550, 1650 et 1800. Une régie municipale a été créée pour porter les investissements et l'exploitation qui sera confiée à un prestataire expérimenté, particulièrement en station de montagne. L'objectif tarifaire sera adapté à amortir les emprunts contractés en partie auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC-Banque des Territoires). Forts des résultats des études « Climsnow/Météo France » diligentées par la Région Sud Provence Côte d'Azur, qui confirment la pérennité du domaine skiable équipé en neige de culture à horizon 2050, nous poursuivons les investissements pour porter dès cet hiver la couverture à 60% (moyenne nationale 35%).

Notre positionnement de pilote vertueux de la montagne de demain nous a bien évidemment amené à nous questionner sur l'opportunité de poursuivre ce développement compte tenu des périodes de sécheresse que nous connaissons. Je rappelle qu'en matière de bonne gestion de la ressource en eau, nous avons placé 750 compteurs « intelligents » qui indiquent immédiatement les éventuelles fuites, et remplacé des canalisations pour un meilleur rendement du réseau, et réduit de 15% la consommation pour la production de

neige de culture.

Le projet de centrale de production d'énergie hydroélectrique de l'Eysalette tient les délais. Il produira, dès le début de l'année 2025, 4 GWh/an, quantité d'énergie verte équivalente à la consommation des équipements de la Semlore.

Les réseaux alimentant la micro-centrale d'épuration des Ribes seront réalisés cette année. La centrale sera fonctionnelle au cours de l'année 2024.

Notre projet de requalification des services techniques de la Commune aux Ribes a été retenu au titre du Fonds Vert par l'État à hauteur de 898 k€. J'ai eu l'occasion de remercier en personne le Ministre Christophe Béchu lors de sa venue à Serre-Ponçon. Nous avons sollicité la Région et le Département pour compléter le niveau de subvention de cet investissement qui se monte à 2,2 M€.

Je vous invite vivement à participer au 2^{ème} festival Game of Trees du 31 Juillet au 4 Août, ou se produiront Yannick Noah, Mentissa, Deluxe, Mado,... autour du développement des valeurs d'éco-responsabilité. Bravo à Nicolas Bienvenu dont la passion élève ce jeune festival à un niveau qui deviendra très rapidement international dans le domaine de la montagne.

La fréquentation de la médiathèque au Chef-Lieu (maison Fichet) connaît un fort développement, avec une reconnaissance locale mais aussi départementale. Caroline anime de nombreux ateliers, par exemple sur le sujet de l'eau avec Science Gap Animation. Nos « petits » de l'École sont venus installer la maquette qu'ils ont réalisée.

La commune a reçu le 5 avril un prix pour le palmarès des villes et villages fleuris de la Région. Elle est classée « 2 Fleurs ». Le concours « Maisons fleuries » de la Commune est reconduit cet été. N'hésitez pas à participer.

Excellent été à tous, aux Orres bien sûr !

Le mot du **Maire** : Pierre VOLLAIRE

Sommaire

QUOI DE NEUF AUX ORRES.....	2-7
Voeux du maire	2
Villes et villages fleuris : les résultats enfin connus	3
Le projet Smart Altitude Lauréat du trophée des Etoiles de l'Europe	3
Le ramassage des encombrants change de jour	4
Deux de nos jeunes agriculteurs primés au salon de l'élevage	5
Le 7 mai, Les Orres a vécu un dimanche pas comme les autres.....	5
Visite de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à la station 1650.....	6
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales visite Les Orres.....	6
Inauguration de la résidence Terre des Orres à Pralalègre	6
Opération 0 déchets 2023 : 400kg ramassés.....	7
Des nouvelles de nos sentiers.....	7
LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE	8-9
Du nouveau à la piscine.....	8
Suite et fin des travaux d'enfouissement au Chef-Lieu.....	8
Un véhicule neuf pour les services techniques	8
Des travaux de confortement provisoire dans les parkings en copropriété du centre station.....	9
Remise à niveau de la place de la Mairie.....	9
Des travaux au départ du canal d'arrosage.....	9
LES PROJETS EN COURS.....	10-12
Reprise des travaux du Parking et du Pôle Sports et Innovation	10
La station d'épuration des Ribes.....	11
Un véhicule neuf pour les services techniques	11
Stationnement : vers un meilleur accueil des visiteurs et une station plus agréable	11
Une Charte des Aménagements extérieurs pour Les Orres.....	12
Aux Orres, la gestion intelligente de l'eau.....	12
Recensement des biens sans maître sur la Commune	12
ETAT CIVIL	13
DU CÔTÉ DE NOS JEUNES	13-16
Le SCOCE : une année magique.....	13-14
L'école : une seconde partie d'année bien remplie	15-16
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.....	17-18
Les championnats de France de ski alpin du 19 au 23 mars 2023.....	17
Du nouveau à la supérette de 1650	18
LES ATELIERS DE CE 1^{ER} TRIMESTRE	19-20
Ateliers pour les jeunes de 60 ans et plus.....	19
Atelier poterie.....	19
Atelier fabrication de nichoirs	20
Prochain atelier.....	20
SERVICES, CULTURE ET FESTIVITÉS	21-23
Le festival Game of Trees.....	21
Les concerts	21
Nuits internationales des étoiles	22
Nuit de la chauve souris	22
Le Musée	22
Conférence	22
Les expositions	23
Journées Européennes du Patrimoine.....	23
La radio RAM05 fête des 40 ans sur les ondes	23
DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE.....	24-25
Du changement dans les collections.....	24
Mes p'tites histoires à écouter.....	24
Jeux vidéo à la médiathèque	24
Atelier d'écriture.....	24
Journée Portrait d'Orriens.....	24
Exposition de l'école « Autour de l'eau ».....	25
Programmation culturelle.....	25
INFORMATION PRÉVENTION SANTÉ.....	26-27
L'Ambroisie.....	26
Le berce du Caucase	26
L'Eau c'est la vie !.....	26-27
Le risque incendie	27
TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ	28
NUMÉROS UTILES À CONNAÎTRE ET À CONSERVER	28



Voeux du maire



Depuis 2020, Covid oblige, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire aux administrés n'avait pas pu avoir lieu aux Orres. La situation sanitaire s'étant nettement améliorée en ce début d'année, c'est avec un plaisir décuplé que Pierre Vollaire et son conseil municipal ont adressé leur vœux aux Orriens le 23 janvier 2023 à l'Espace Rencontre et Culture.

L'occasion de faire le bilan des projets portés par la municipalité depuis 2020, qui s'articulent autour des valeurs fortes qui caractérisent Les Orres. On y retrouve notamment l'ouverture de la maison Fichet avec le restaurant et la médiathèque, qui ont connu un succès

immédiat dans la vallée, ainsi que la montée en qualité de la station au fil des projets : rénovation de l'Office de Tourisme, investissements sur le domaine skiable. Le Maire a ensuite présenté les projets en cours ou à venir : le développement des énergies renouvelables sur la commune, la rénovation des bâtiments communaux, le parking de 162 places au centre station, le Pôle Sports et Innovations. La cérémonie s'est conclue par un buffet dînatoire, l'occasion pour les élus d'échanger avec les citoyens, qui ont pu leur faire part de leurs préoccupations et de leurs suggestions dans une ambiance festive et chaleureuse.

Rédacteur en chef : Pierre Vollaire

Rédacteurs en chef-adjoint :
Sonia FORME, Suzanne BOU,
Sébastien BONNAFFOUX

Ont participé à la réalisation de ce journal :
Les Services de la Commune
Les Services de la SEMLORE
Les Conseillers Municipaux
Les Professeures des Ecoles

Crédit photo :

Les Services de la Commune
Les Services de la SEMLORE
Les Conseillers Municipaux
Les Professeures des Ecoles

Graphisme et impression :
DOC INNOV

Imprimé sur papier PEFC

Ne pas jeter sur la voie publique



De gauche à droite : Monsieur Hervé STASSINOS, Maire du Pradet, Conseiller Régional, Monsieur Thibault BEAUTÉ le Président du CNVVF, Chantal ROUX 2^{ème} adjointe aux ORRES, Monsieur Bruno GENZANA, Conseiller Régional Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monsieur François de CANSON, Président du CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vice-Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président d'ADN Tourisme et Maire de La Londe-les-Maures.

Villes et villages fleuris : les résultats enfin connus

Nous vous en parlons dans les deux derniers numéros de l'Echo des Orres, la commune a candidaté pour l'obtention d'une deuxième fleur. Après une longue attente, le suspense est enfin terminé et nous avons le plaisir de vous annoncer que Les Orres font désormais partie des communes labellisées deux fleurs. C'est riche de ce succès que nous relançons avec enthousiasme pour l'année 2023 le concours des maisons fleuries. Les règles ne changent pas : aucune inscription n'est nécessaire, un jury passera durant l'été de manière anonyme. Seul ce qui sera visible de la route pourra être évalué.

Le projet Smart Altitude Lauréat du trophée des Etoiles de l'Europe

La commune des Orres a obtenu pour le projet Smart Altitude le prix "les Etoiles de l'Europe", qui distingue les meilleurs projets en faveur de l'environnement et soutenus par des fonds européens. C'est le président de la région SUD, Renaud Muselier, qui a remis le trophée à Pierre Vollaire en présence de Pierre Loaëc, chef du Bureau de la Représentation de la Commission européenne à Marseille et de Didier Mamis, secrétaire général

pour les affaires régionales. Lauréat de la catégorie Prévention des Risques et Adaptation au Changement Climatique, le projet Smart Altitude a permis d'augmenter la résilience des stations au changement climatique, en agissant cumulativement sur :

- La maîtrise de la consommation

d'énergie et le développement des énergies renouvelables ;

- La réalisation d'investissements bas carbone, dans un contexte de fragilisation économique lié au réchauffement climatique.
- Aujourd'hui terminé, le projet a permis de développer de nouveaux outils d'aide à la décision pour les stations de ski et les

décideurs politiques, avec des solutions techniques innovantes testées dans quatre "laboratoires vivants".

La commune travaille aujourd'hui au montage de Novaltitude, un nouveau projet européen dans l'esprit de Smart Altitude.



Le ramassage des encombrants change de jour

C'est désormais le premier mercredi du mois et non plus le mardi que vous verrez passer les agents des services techniques pour le ramassage de ces objets que l'on appelle familièrement les « encombrants ».

Le ramassage des encombrants, c'est un service fourni gratuitement par la Mairie à destination des particuliers. Les services techniques collectent ainsi les objets qui ne peuvent pas être évacués par le service régulier de collecte des ordures, tels que du mobilier d'ameublement, du matériel sanitaire et ménager, les liquides et huiles non toxiques, des objets divers, afin de les emmener à la déchetterie.

Pour en bénéficier, il suffit d'appeler la mairie et de laisser les objets à l'endroit indiqué.

Pour rappel, les encombrants émanant d'un déménagement ou provenant de professionnels ne sont pas collectés par la mairie. De même, ne sont pas collectés : les déchets pouvant être jetés dans les moloks, les objets peu volumineux pouvant être déplacés par une personne seule, les objets supérieurs à 50 kg, les produits toxiques, les végétaux et la terre.

Si vous êtes concernés par l'une de ces situations, vous pouvez vous rendre aux déchetteries d'Embrun et de Savines le Lac.

Pour rappel si vous ne rentrez pas dans le cadre du service de ramassage des encombrants : déposer ses déchets sur la voie publique sans autorisation est interdit. C'est une infraction passible d'une amende. Lorsque les agents communaux collectent les dépôts sauvages, c'est du temps qui n'est pas consacré aux autres tâches d'entretien et de travaux de la commune.

En dehors de ce service :

- Le dépôt par les particuliers est gratuit, tous les jours (sauf les mardis), à la déchèterie de Pralong
- Les entreprises qui font les travaux chez les particuliers ont obligations de déposer leur matériaux et déchets dans une déchèterie uniquement.
- Quand vous achetez du matériel électroménager... Les livreurs ont obligation de vous débarrasser de l'ancien gratuitement, vous payer une eco taxe pour qu'ils soient recycler.
- Il y a une déchèterie gratuite mis à votre disposition par la mairie des Orres, pour les déchets verts au Chef-lieu.
- Tous les premiers mercredis (en vous inscrivant au plus tard la veille, à la mairie au 04 92 44 00 40), les services



Dessin de Sondron

techniques de la mairie des Orres, viennent gratuitement chez vous pour vous débarrasser de vos gros encombrants. (Mais, attention, ils ne sont pas là pour faire les déménagements de maisons ou appartements)

Vous avez des associations caritatives à votre disposition, pour déposer vos objets :

- **La Ressourcerie de Pralong à Embrun** (pour vos meubles, vaisselle, jeux...). A côté de la déchèterie. Vous pouvez déposer tous les jours sauf le mardi. Le magasin de la ressourcerie lui-même, est ouvert au public, le mercredi et le samedi : 9h30-12h30 et 14h00-17h00.
- **Le Secours populaire à Embrun**, pour les livres, petit matériel maison - puériculture se trouve à Embrun, derrière le magasin Spart, avant la gare, ouvert les mercredis et samedis matin. Téléphone : 06 76 41 91 60
- **Le fil d'Ariane à Entraigues à Embrun**, à proximité du magasin « La Vie Claire » : pour les vêtements, le linge de maison. Cette association a aussi des collecteurs à la déchetterie de Pralong. Téléphone : 04 92 45 00 43

Rappel des horaires de la déchèterie à Pralong :

- Lundi : 8h-12h et 14h-17h
- Mardi : fermé
- Mercredi : 8h-12h et 14h-17h
- Jeudi : 8h-12h et 14h-17h
- Vendredi : 8h-12h et 14h-17h
- Samedi : 8h-12h et 14h-17h
- Dimanche : 8h-12h

ATTENTION ! La déchèterie est fermée les jours fériés.

Vous trouverez des compléments d'informations sur le site du SMICTOM : www.ccserraponcon.com/infos-pratiques/decheteries

Deux de nos jeunes agriculteurs primés au salon de l'élevage



Cédric Meyssirel et Amélie Roche (GAEC Des Violettes)

Du 28 au 30 avril s'est tenue la 5ème édition du Salon de l'élevage à Gap organisé par les Jeunes Agriculteurs des Hautes-Alpes.

Ce salon a pour but de promouvoir et mettre en lumière l'agriculture de montagne et l'agriculture locale et de permettre aux agriculteurs de tout un département de se rencontrer et partager leur passion et la faire découvrir.

Au programme du week-end : plus de 300 animaux accueillis, des concours bovins et ovins les samedi et dimanche, des animations pour les enfants et animations tout public ont été proposées, un concours de fromage, un marché de producteurs du vendredi au dimanche soir, pour le bonheur de 30000 visiteurs.

Deux de nos jeunes agriculteurs ont participé en exposant leurs bêtes et en les présentant au concours dans leur catégorie respective. C'est ainsi que Amélie Roche, Cédric et Christian Meyssirel (GAEC des Violettes) ont

décroché le 1er prix avec leur vache nommée rageuse, dans la catégorie des génisses de plus de 2 ans de race Aubrac, le samedi. Puis le dimanche c'était au tour de Noémie Guignier et Romuald Fillon (GAEC La Bergerie de Marie) de se voir attribuer le 3ème prix dans la catégorie : agnelles de race préalpes d'un an.

Nous les félicitons !



Noémie Guignier (GAEC La Bergerie de Marie) 1ère à gauche

Le 7 mai, Les Orres a vécu un dimanche pas comme les autres

...



Ce dimanche-là, l'église Sainte Marie Madeleine a accueilli une messe pas comme les autres à 10h30. Sans célébrer la sainte patronne ni même Noël, l'église était pourtant remplie. Il faut dire que c'était l'unique messe du secteur, pas même à la cathédrale d'Embrun. En effet, en conclusion de sa visite pastorale dans les paroisses de l'Embrunais-Savinois, commencé le mercredi 3 mai

à Crévoux, Xavier Malle, évêque de Gap et d'Embrun, avait choisi de conclure son périple aux Orres, à la rencontre de ses habitants. Il les accueillait sur le parvis de l'église. Certains n'ont pas voulu manquer l'occasion de faire des « selfie », pour une photo souvenir, en compagnie du père évêque. Celui-ci s'est prêté volontiers à l'exercice.

Lors de l'homélie, a été évoqué le départ du chanoine André Bernardi atteint par la limite d'âge. Il fêtera ses 50 ans de sacerdoce le 1er juillet à l'église de Savines-le-Lac, son successeur sera le père Ludovic Frère, ancien recteur de Notre-Dame du Laus.

A l'issue de la célébration les fidèles et l'évêque étaient accueillis à la salle de Prince par M. le Maire des Orres. M. Pierre Vollaire présenta notre commune en « version courte » a-t-il précisé. Puis, lui-même et Chantal Roux répondirent ensuite aux questions posées, pour évoquer notre école, un enjeu primordial pour notre commune, notre patrimoine orrien matériel et immatériel, l'agriculture, les valeurs de travail, de courage, de respect

de la nature, de solidarité..., issues des générations qui nous ont précédées, qui restent les nôtres et que nous nous devons d'honorer, transmettre à notre tour. Les échanges se sont prolongés au cours d'un apéritif offert par la municipalité, un bon moment de convivialité avant un repas partagé tiré du sac auquel ont participé une quarantaine de convives ravis de cet accueil dans notre commune.

Une sortie pédestre était prévue au balcon des Orres l'après-midi, annulée en raison de la pluie. Un temps qui sera mis à profit à l'étage inférieur de la maison de Prince, pour faire découvrir les richesses de notre musée à Xavier Malle. Ce dernier s'est émerveillé de l'ingéniosité des anciens dans la réalisation souvent étonnante de tous ces outils du quotidien de la vie d'autrefois.

Enchanté de sa venue aux Orres en ce dimanche pas comme les autres, c'était aussi pour le père évêque le point d'orgue de sa visite pastorale. Nous le remercions chaleureusement pour avoir choisi notre commune pour cette occasion.



Visite de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à la station 1650

Le 10 mai 2023, la commune a reçu le Conseiller pour l'architecture et les espaces protégés, François Gondran, son adjointe Eve Roy ainsi que leur architecte conseil, Patrick Mauger pour une réunion de travail sur les édifices labellisés "Architecture Contemporaine Remarquable". Était également présente Cécile Martin Raffier, Architecte des Bâtiments de France.

Ces échanges s'inscrivent dans l'actualité puisque la thématique principale de cette réunion concernait la rénovation énergétique du bâti, ainsi que ses enjeux architecturaux. Tous les participants ont convenu que, compte tenu du contexte et du classement de

la station, les études thermiques à réaliser sur les copropriétés devaient nécessairement s'accompagner d'une étude architecturale.

La commune et les services de la DRAC, après avoir évoqué les principaux enjeux et les demandes recensées à ce jour par leurs services respectifs ont convenu de se revoir régulièrement tout au long de l'année pour faire le point sur la démarche et son avancement.

Parmi les prochaines étapes prévues, un recensement des demandes sera réalisé, accompagné d'un travail sur la possibilité de reproduire les initiatives déjà mises en place par certaines copropriétés, pouvant servir de modèles à suivre.

Cette visite de la DRAC a permis d'établir un dialogue constructif entre les acteurs locaux et les experts en architecture, ouvrant ainsi la voie à des actions concrètes.

Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales visite Les Orres

Le 15 mai 2023, le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales, Didier MAMIS, a été reçu aux Orres en compagnie de Philippe MATHERON, commissaire de massif et de Jennifer ROUSSELLE, sous préfète des Hautes Alpes.



En compagnie du maire, ils ont été accueillis pour un repas et un temps d'échange qui ont permis de faire un tour d'horizon des projets des Orres, dont une grande partie sont soutenus et financés par l'Etat.

Ces échanges de qualité se sont conclus par une visite de terrain, où a été mis en avant le chantier du Pôle Sports et Innovation, ayant notamment bénéficié de

financements importants du Plan Avenir Montagne ainsi que de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes.

Cette visite a permis au maire de souligner de nouveau la belle dynamique de collaboration entre la commune des Orres et les services de l'Etat.

Inauguration de la résidence Terre des Orres à Pralalègre

Le jeudi 22 juin 2023, l'Office Public de l'Habitat représenté par Carole Chauvet, sa présidente, a inauguré la toute nouvelle résidence "Terre des Orres" à Pralalègre. En présence de la sous préfète Jennifer Rousselle, du conseiller départemental Marc Viossat, du maire Pierre Vollaire et bien sûr de la direction de l'OPH, le ruban a été coupé devant le bâtiment, avec en toile de fond la belle forêt de la Mazelière.



La résidence comporte 26 logements au sein d'un bâtiment R+2, ainsi qu'un garage privatif pour chaque logement en sous-sol du bâtiment.

L'architecte du projet, Maryline Chevalier était également présente. Certifié NF habitat, le projet respecte ainsi un certain nombre d'exigences relatives à la qualité de vie, au respect de l'environnement ainsi qu'aux performances énergétiques. Le projet est candidat au Grand prix

départemental de la construction, de l'aménagement et de l'architecture durables.

Les participants ont pu visiter un T3 (une pièce à vivre et deux chambres), avant de se diriger vers La Crêperie des Orres à la station 1650 pour un moment convivial autour d'un buffet déjeunatoire.



POUR RAPPEL : L'ÉCLAIRAGE PUBLIC EST ÉTEINT À PARTIR DE 22H30
DANS LES HAMEAUX ET DE 2H00 EN STATION

Opération 0 déchets 2023 : 400kg ramassés



Ce jeudi 8 juin, une matinée de ramassage des déchets a été organisée dans la station des Orres. Cet événement a rassemblé une quarantaine de personnes qui se sont réparties sur différents itinéraires identifiés en amont. Organisé en collaboration avec l'Association Mountain Riders, cet événement est un rendez-vous annuel pour la station.

Cette initiative a permis de ramasser plus de 400 kg de déchets de toutes sortes, dont environ :

- 1 kg de mégots, soit approximativement 5000 mégots (un mégot pollue 500 litres d'eau, c'est donc l'équivalent de la pollution d'une piscine olympique qui a été évité)
- 200 kg d'ordures ménagères en tout genre
- 200 kg de déchets recyclables (carton, plastique, métal, bois, verre).

Incroyable mais vrai, étaient au rendez-vous : une poêle, une serpillère, un coquetier, une cartouche de gaz ou encore une brosse à dents... Comment ces déchets pour le moins inattendus se sont-ils retrouvés sur le domaine skiable ? Cela restera un mystère mais ce qui est sûr, c'est que sans les bénévoles, ils y seraient toujours.

La collecte des déchets s'est conclue par un barbecue convivial offert à tous les participants sur le front de neige de la station. L'occasion de partager un bon moment ensemble et de pouvoir faire le bilan de cette matinée.

Des nouvelles de nos sentiers



Une première journée de nettoyage a été faite sur les sentiers de l'Adret et du Seigneur ainsi qu'une partie de Lou Pastre et le sentier de Garniers. D'autres journées sont programmées fin juin, début juillet pour continuer à maintenir nos sentiers attractifs pour tous. C'est grâce à l'aide de bénévoles que nous pouvons effectuer cette tâche. Toutes les bonnes volontés sont acceptées, vous pouvez vous faire connaître auprès de l'un de nous ou en Mairie.

Des panneaux de départ de randonnées vont être installés prochainement l'un au parking de Pra Paisset regroupant les randos partant de cet endroit, l'autre au parking des Ribes avec les randos partant en direction du Grand Vallon. Si vous avez des suggestions à nous faire, c'est avec plaisir que nous les entendrons et essayerons de les réaliser. Bonne découverte des sentiers de notre commune.

Martine - Gisèle - Hervé

Les travaux sur la commune

Du nouveau à la piscine

L'été dernier, la piscine des Orres a de nouveau battu son record de fréquentation : son cadre exceptionnel, sa vue sur la vallée, ses installations - notamment la pataugeoire - et son animation aquagym sont toujours plus plébiscités. Pour toujours mieux accueillir les visiteurs, les services techniques de la Commune ont cette année, en prévision de l'ouverture, réalisé des travaux d'agrandissement des plages aux abords du bassin, avec



dorénavant un espace plat beaucoup plus confortable. En complément, les transats et bouées proposés à la location ont été renouvelés, pour plus de confort.

Enfin, dans sa stratégie d'économies d'énergie, la Commune a remplacé toutes les bâches recouvrant le bassin lorsque la piscine est fermée. Ces nouvelles bâches seront plus performantes que les anciennes pour maintenir la chaleur de l'eau du bassin la nuit. Et petit plus : elles sont également plus maniables et faciles à dérouler, ce qui est appréciable pour les agents qui les manipulent.

Suite et fin des travaux d'enfouissement au Chef-Lieu

Comme annoncé dans le précédent Echo des Orres, après les travaux à l'automne 2022 sur la rue Dessus-Vière, les services techniques de la Commune se sont attelés à la réalisation des connexions entre cet axe principal des enfouissements et les différents bâtiments à connecter. Ces travaux, ainsi que les reprises faites sur la traverse du Canal, ont été réalisés sans perturbation de la circulation. Les travaux ainsi réceptionnés mettent un

point final à la création des infrastructures nécessaires à l'enfouissement de tous les réseaux, et à l'embellissement du Chef-Lieu... mais aussi du Pont ! En effet, le câblage des réseaux enfouis sera réalisé très prochainement, sous la maîtrise d'ouvrage de Territoire d'Énergie Hautes-Alpes - SyME05 pour le réseau électrique, et d'Orange pour le réseau de télécommunications. Suite à cela, tous les poteaux et câbles aériens pourront être

déposés.

Et pour parfaire l'embellissement du Chef-Lieu, la réfection des voiries est réalisée : le Conseil Départemental a en effet confié à la Routière du Midi la réfection complète des enrobés de la rue Dessus-Vière depuis l'embranchement à la salle de Prince jusqu'à la sortie du Chef-Lieu, et la Commune a fait réaliser par la Colas la réfection de la traverse du Canal.



Et d'autres travaux de réfection de voirie.

En plus des voiries refaites au Chef-Lieu, le Conseil Départemental - attentif à la situation dans les hameaux des Orres et dans un travail collaboratif efficace avec la Commune - a décidé la réfection intégrale de la RD 540 dans la traversée du Mélezet (rue de Tavan et rue Pra Chapelle) sur tout le linéaire où des travaux de réparation et remise à niveau du réseau d'eau potable avaient été commandés en 2022 par la Commune.

Un véhicule neuf pour les services techniques



Comme chaque année, la Commune a consacré un budget au renouvellement du parc de véhicules et engins des services techniques, afin que leurs missions et travaux, nombreux et variés, puissent être menés dans les meilleures conditions. Cette année, il était nécessaire de remplacer le Renault Mascott arrivé à bout de vie et qui aurait nécessité d'importants

frais d'entretien. La Commune s'est donc dotée au printemps d'un véhicule Iveco avec benne, qui est utilisé par exemple pour les travaux d'enfouissement, le ramassage des encombrants, etc. Il a été acheté sous forme de crédit-bail, pour un coût net (reprise du Mascott déduite) est de 34 600 € HT.

Des travaux de confortement provisoire dans les parkings en copropriété du centre station

En 2022, des constats de dégradations avancées des structures porteuses dans les parkings de copropriétés du centre-station ont été réalisés. Des investigations ont donc été menées pour définir l'état réel de ces structures, et les modalités d'intervention nécessaires pour les conforter. Sont concernées les copropriétés de parkings (SG1-SG2, SG4) ainsi que Le Cairn, Les Carlines et Place centrale.

Après la réalisation de sondages ponctuels dans les poutres, d'une modélisation 3D de la structure complète des bâtiments (pour identifier les reprises de charges structurelles), les études ont conclu à l'automne 2022 que certaines poutres et poteaux ne garantissaient pas les conditions nécessaires de supportabilité de l'ouvrage et des charges, et qu'en

conséquence elles nécessitaient une mise en sécurité et des reprises structurelles. C'est ainsi qu'avant l'ouverture de la station pour la saison hivernale 2022-2023, chacune des copropriétés concernées s'est réunie en assemblée générale, pour décider et voter en responsabilité de la réalisation de travaux d'urgence de confortement provisoire des éléments structurels le nécessitant.

La Commune des Orres, par ailleurs copropriétaire dans chacune de ces copropriétés, a proposé de porter une maîtrise d'ouvrage globale déléguée par chacune des copropriétés, afin de faciliter la réalisation de ces travaux, dans les meilleurs délais et pour bénéficier d'une économie d'échelle. Cette proposition a été acceptée par toutes les copropriétés. Ces travaux de confortement provisoire



ont été réalisés en décembre 2022, pour un montant total - toutes copropriétés confondues - de 184,8 k€ TTC. Une surveillance de l'évolution des structures a été mise en place, et les copropriétés seront amenées à se prononcer en 2023 sur la suite à donner en vue de la pérennisation des structures porteuses.

Remise à niveau de la place de la Mairie

Dans la continuité des travaux de rénovation de la Mairie, la place de la Mairie a également bénéficié d'une remise à niveau, au sens propre comme au figuré. En effet, pour aménager une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite, la place a été réhaussée le long du bâtiment de la Mairie. Cette place pourra bénéficier aux véhicules munis de la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées, qu'elles viennent à la Mairie, à la médiathèque ou au restaurant Le Lieu.

Les services techniques de la Commune ont profité de cette



restructuration de la place pour y intégrer un magnifique massif, toujours aussi bien fleuri ! Le revêtement de la place a été intégralement repris.

Le Chef-Lieu bénéficiant d'un regain important d'attractivité, grâce à tous les services et animations proposés, les besoins de stationnement s'y font croissant. C'est pour y répondre que la place de la Mairie est de nouveau ouverte au stationnement, dans l'attente de la réalisation du parking en lieu et place de la Maison Imbert.

Comme chaque été, le champ derrière l'église est également accessible au stationnement des véhicules. Enfin, pour optimiser le stationnement dans le hameau et ne pas gêner la circulation, un marquage des places autorisées doit permettre d'améliorer l'accès et le stationnement au Chef-Lieu.



Des travaux au départ du canal d'arrosage

Fin avril, les membres usagers de l'ASA du canal du Seigneur ont consacré une journée à la consolidation d'une digue, usée

et endommagée par les orages, au départ du canal d'arrosage. Le bureau de l'ASA remercie chaleureusement ses membres usagers tant pour leur participation financière que pour leur présence. Il remercie également la Commune pour son soutien logistique avec la mise à disposition d'un engin et de deux employés communaux.

Reprise des travaux du Parking et du Pôle Sports et Innovation



Le mois de mai a vu réapparaître la grue sur le front de neige 1650 : sitôt la neige fondue, les travaux ont repris dans le parking. En effet, les entreprises ont du pain sur la planche puisque le planning des travaux s'achève en novembre pour une ouverture... courant décembre.

Le gros œuvre, déjà bien avancé avec l'achèvement des deux niveaux de parking l'année dernière reprend avec la fin du niveau intermédiaire, étage inférieur du PSI, où l'on trouvera notamment des locaux pour les clubs et écoles locaux, mais aussi des casiers à ski, une salle d'escalade et un tapis ski indoor. Il s'achèvera début septembre avec le tunnel d'accès au parking. Pour le Pôle Sports et Innovation, il se terminera dans le courant du mois d'août permettant aux autres entreprises d'intervenir à leur tour, en intérieur et en extérieur.

Viendra en dernier lieu l'installation des équipements intérieurs :

- **Un tapis ski incliné**, qui permettra de pratiquer en intérieur en toutes saisons. Équipement extrêmement polyvalent, il pourra être utilisé tant pour amener en douceur les débutants à la pratique du ski que pour perfectionner la technique des plus grands champions. Sa localisation est un atout incontestable puisque les pratiquants n'auront qu'à sortir du bâtiment pour mettre en application ce qu'ils y auront travaillé.



- **Des simulateurs de réalité virtuelle**, où l'on pourra tester sans danger divers sports du bassin de Serre-Ponçon : le ski, le VTT, le canoë/kayak, le speed riding. En toute sécurité, il sera possible de s'essayer à une piste bleue, mais

aussi pourquoi pas de se mettre dans la peau des élites présentes aux Orres lors du championnat de France en dévalant à pleine vitesse la piste de la Pousterle.



- **Une salle d'escalade** qui proposera trois espaces distincts : une zone de grimpe ludique, avec des modules adaptés pour les enfants, une zone de grimpe de type bloc, sans assurage et offrant des niveaux de pratique divers et enfin une zone de mur à cordes, où sera également proposé un dispositif d'auto assurage permettant de s'entraîner seul.



- **Une salle de musculation**, qui viendra en complément de tous les autres équipements, servira aux clubs et écoles locaux et enrichira l'offre d'activités déjà proposées en station.



Proposant de multiples équipements innovants, le Pôle Sports et Innovation sera ainsi un outil essentiel pour le développement des sports et loisirs de montagne, et ce en toutes saisons.



La station d'épuration des Ribes

Portée par la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et réalisée par Véolia, la station d'épuration des Ribes va poursuivre sa réalisation concrète. Après une première tranche de canalisations posées entre le Château et les Ribes à l'automne 2022, la

seconde phase de pose de canalisations sera réalisée à l'automne 2023 dans la traversée des Ribes et jusqu'au site de la future station d'épuration, dont la construction du bâtiment est prévue en 2024.

Stationnement : vers un meilleur accueil des visiteurs et une station plus agréable

Au fil des ans, les enquêtes de satisfaction menées auprès des visiteurs de la station sont formelles : tous les indicateurs sont en constante progression (services, ambiance, accueil...), marquant les bons résultats et la pertinence de la stratégie adoptée ces dernières années. Tous les indicateurs en progression ? Oui, tous sauf... le stationnement. Toute personne qui fréquente la station en pleine saison pourra le constater, l'accès et le stationnement sont aujourd'hui un point noir de notre station. Il était donc nécessaire et primordial de s'attaquer à ce problème pour enfin le résoudre de manière satisfaisante.

Comprendre les problèmes actuels...

Première étape pour améliorer la circulation et le stationnement : analyser les causes et conséquences des dysfonctionnements rencontrés. Que ce soit au centre-station ou à Bois Méan, les causes sont d'une part le manque global d'offre de stationnement public, et d'autre part la sous-utilisation importante de l'offre de

stationnement privée existante. L'autre cause des avis négatifs sur le stationnement est la faible qualité des stationnements existants et pratiqués. En effet, en période de forte fréquentation, nombre de véhicules sont stationnés en bord de route ou sur des parkings non prévus et aménagés à cet effet. Enfin, ces dernières années, les retours négatifs sur l'indisponibilité des bornes de recharge électrique sont en augmentation.

Les conséquences de ces stationnements anarchiques que l'espace public sont nombreuses : absence de continuité des cheminements piétons, problématiques de circulation et d'accès pour les véhicules de secours, pour les engins de déneigement et pour le ramassage des déchets. Ces conséquences viennent alourdir les avis négatifs émis sur la circulation et le stationnement dans la station.

...Pour apporter les meilleures solutions dès cet hiver

S'agissant de l'offre de stationnement, la première

mesure décidée dès 2021 par la Commune a été la construction d'un nouveau parking de 162 places sous le jardin d'enfants au centre-station. Ce dernier ouvrira en décembre prochain, et proposera un service qualitatif de stationnement sécurisé, à l'abri, entièrement accessible et avec 9 places équipées de recharge électrique.

Cette offre supplémentaire s'accompagnera d'une désaturation et amélioration des stationnements sur l'espace public : côté amélioration, toutes les places de stationnement autorisées seront aménagées avec un revêtement (enrobé ou émulsion) et un marquage au sol, en densifiant là où c'est possible et nécessaire (ex : dans Bois Méan et sur les parkings de Prébois et l'Estomac) ; côté désaturation, des cheminements piétons, praticables y compris en hiver, seront réservés et dédiés à cet usage en assurant leur continuité, et le long de toutes

les voiries une largeur minimale sera garantie afin de faciliter la circulation des navettes en station, ainsi que le passage des livraisons, des secours et autres services publics (déchets, déneigement...).

Ces actions fortes et nécessaires pour l'avenir de la station représentent un investissement important pour la Commune, d'environ 8 M€ au global. L'équilibre économique de cette politique de mobilité, incontournable pour la Commune et pour faire de ce projet une réalité, nécessite de réglementer le stationnement en le rendant payant. L'élaboration des grilles tarifaires, actuellement en cours de définition, se fait avec l'accompagnement d'un bureau d'études spécialisé. Celles-ci tiendront compte des différentes catégories d'utilisateurs de la station, ainsi que de la position géographique dans la station. Leur mise en œuvre permettra enfin d'améliorer le remplissage des parkings privés existants, qui pourront être mieux valorisés.

Une Charte des Aménagements extérieurs pour Les Orres

La commune et la station ont engagé depuis quelques années une démarche globale de montée en qualité de la destination.

C'est ainsi qu'en décembre 2021, après un important travail de diagnostic et de ateliers de concertation, elles se sont dotées d'un guide de marque, identifiant les valeurs et les objectifs des Orres. Co-construit, ce guide s'adresse à l'ensemble des acteurs de la station.

Dans la continuité de ce travail, la commune et la station se sont engagées dans l'élaboration d'une charte des aménagements extérieurs, accompagnés par le bureau d'étude ESPUMA et ses experts en la matière.

La démarche est pensée dans l'intérêt du rayonnement de la station afin de :

- Garantir son attractivité
- Valoriser son architecture, les espaces extérieurs

publics mais aussi privés

- Garantir la cohérence visuelle globale, retrouver une certaine harmonie dans le paysage
- Optimiser la fonctionnalité du lieu, démarche qui se poursuivra avec le projet de requalification du centre station

Le document viendra rappeler le cadre légal, et définir des lignes directrices pour les

aménagements extérieurs, qui s'appliqueront aussi bien aux socioprofessionnels qu'à la commune et à la station. On y trouvera des inspirations et recommandations, ainsi que les bases légales en vigueur.

La démarche sera évidemment participative, avec des étapes de concertation, de validation, et des ateliers où chacun pourra exprimer ses besoins et ses attentes vis-à-vis du projet. Le premier sera programmé dans le mois de juillet.

Aux Orres, la gestion intelligente de l'eau

La sécheresse subie par les Hautes-Alpes et plus généralement la France en 2022 l'a bien démontré : dans un contexte de changement climatique, la gestion de la ressource en eau devient un enjeu crucial pour les territoires.

Précurseure dans le domaine, la commune des Orres s'est structurée pour préserver ses sources de montagne, répondre à la demande, très variable selon les saisons, et réduire les impacts et la consommation liés à la production de neige de culture.

Ainsi, à l'image de ses actions dans le domaine de l'énergie, Les Orres a pour ambition d'être commune/station pilote de la gestion durable de l'eau, en s'appuyant

sur son expertise du déploiement des technologies numériques intelligentes.

C'est avec cet objectif en tête qu'en 2022, la commune a déployé la télérelève des compteurs d'eau (750 compteurs) afin de mieux maîtriser les consommations, détecter les fuites, optimiser le rendement des réseaux et mieux connaître le taux d'occupation de la station.

Si la télérelève des compteurs est déjà un grand pas en avant, la commune ne compte pas s'arrêter là puisqu'elle a répondu en mai à un appel à manifestation d'intérêt de l'agence de l'eau, en proposant un projet expérimental innovant, Aqualitude, visant à développer un outil de gestion

durable et intégrée s'appuyant sur la collecte, le traitement par l'intelligence artificielle, et le partage des données comme vecteur de communication et de sensibilisation afin de réduire l'empreinte touristique en eau. Ce projet est porté en partenariat avec la SEMLORE, Veolia, les entreprises Atos et EGM.

S'il est retenu, le projet prévoit en première phase le déploiement d'outils de maîtrise des flux, dont notamment le déploiement du suivi précis et continu des ressources et usages, ainsi qu'une stratégie de communication et de visualisation des données auprès de tous les publics.

Recensement des biens sans maître sur la Commune

Dans le cadre d'un programme européen en Région SUD visant à lutter contre le morcellement forestier, porté par les Communes Forestière, la SAFER propose à la Commune de lui apporter son concours technique dans la recherche et l'incorporation au sein du patrimoine de la commune de biens présumés vacants et sans maître situés dans les zones agricoles et naturelles afin de les valoriser.

Une fois incorporés dans le patrimoine de la commune, ces terrains pourront être rétrocédés avec

l'accompagnement de la SAFER ce qui permettra un remembrement du foncier agricole et forestier sur la commune.

Qu'est ce qu'un bien sans maître? C'est un bien (terrain, construction...) dont on ne peut pas identifier le propriétaire. La loi définit plusieurs situations :

- Des biens faisant partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans sans qu'aucun héritier ne se soit présenté
- Des biens sans propriétaire connu, pour lesquels les taxes foncières n'ont pas

été acquittées ou ont été acquittées par un tiers

La procédure d'incorporation au patrimoine de la commune est très réglementée, et suppose de passer par des phases de recherche d'éventuels successifs, ainsi que de publicité.

La première phase, un travail d'enquête préalable pour identifier les potentiels biens sans maître a déjà commencé et se terminera dans l'année 2023.



NAISSANCES

toutes nos félicitations aux parents des nouveaux-nés :

Billie FURLANI FLODROPS

née le 15 avril 2023

fille de Renaud FLODROPS et de Julie FURLANI

DÉCÈS

toutes nos sincères condoléances aux familles de :

Bernard STRASUNSKI

décédé le 19 janvier 2023

Igor STRASUNSKI

décédé le 29 janvier 2023

Josette GOUIRAND

décédée le 19 février 2023

Joseph GENOVESE

décédé le 27 avril 2023

Danièle VIBERT

décédée le 17 mai 2023

Yvette FORTOUL

décédée le 17 mai 2023

Jean LAGIER

décédé le 23 mai 2023

Du côté de nos jeunes

Le SCOCE : une année magique

La saison 2022/2023 se termine, et une autre débute. Il est temps de faire le bilan de la période écoulée et de donner des perspectives pour la saison à venir.

Magique : Les championnats de France Elites .

Le Club a organisé avec l'aide, la présence et la compétence de ses partenaires institutionnels : la Région Sud, le Département des Hautes alpes, la mairie des Orres, la COM-COM de Serre Ponçon, La SEMLORE, L'ESF des Orres et le lycée des métiers d'Embrun les Championnats de France élite de ski alpin. Nous avons pu, lors de cette manifestation, approcher les meilleurs skieurs français : Alexis Pinturault, Tessa Worley, Clément Noël, Chiara Pognaux, Nasthasia Noens....

Face à ces stars de la glisse nos compétiteurs locaux n'ont pas démerité et ont réalisé de très belles perfs :

- **Téa Lamboray** ; vice-championne de France en géant et 9^{ème} du S.G
- **E. Heilmann** et **C. Hamon** ont valorisé leurs perfs de cette année en terminant dans le premier quart des compétitrices.
- **Mana Aubert** se classe à la 12^{ème} place en géant (U18)
- **Louane Duvivier** termine ses championnats à la 4^{ème} place en descente, à la 6^{ème} place en géant et à la 9^{ème} place en Super G. (U18)



La réalisation de cet événement n'a pu voir le jour qu'avec la mobilisation

et la motivation des bénévoles du club gérés par S. Baillon et S. Porquez sous la responsabilité de L. Legros, en charge de cette belle aventure. Tous ont fait un travail remarquable aidés sur le terrain par les moniteurs de l'E.S.F., l'E.S.I. et de l'U.C.P.A, le service des pistes de la SEMLORE organisé autour de S. Henry et de J.F Hermitte en charge de l'organisation et du maintien de l'état des pistes au sein du club.

Merci à tous, sans oublier les Coachs : R. Ohanian, J.C. Blanc, H. Reynier, D. Lebrat qui se sont fortement investis durant toute la période préparatoire et lors de l'évènement, pour faire en sorte que celui-ci se déroule dans les conditions optimums pour les compétiteurs et que le spectacle offert soit séduisant pour le public venu nombreux. L'objectif a été atteint et nous avons reçu de la part des clubs, des comités et de la F.F.S. des félicitations dithyrambiques...

Magique aussi pour le Club : Pour la deuxième année consécutive, le S.C.O.C.E. est à nouveau le premier club régional.



Du côté de nos jeunes



Ce titre, cette saison, a été partagé par la section nordique qui, en valorisant le travail fourni depuis des années par Johan Haquin et son équipe, s'est installée comme leader régional en fond. Ces résultats sont dus essentiellement aux performances de nos athlètes, au travail de nos entraîneurs (Alpins et Nordiques) qui ont su sublimer les capacités de tous.

En Alpin :

- U 16 : R. Gonin Porquez : 5^{ème} CRJ
L. Hermitte : 5^{ème} CRJ
- U 14 : P. Lestrade : 9^{ème} CRJ
L. Hermitte : 2^{ème} CRJ ; 2^{ème} CDF Benjamin ; 5^{ème} SCARA (slalom : 3^{ème} française)
6^{ème} SCARA (S.G.: 2^{ème} française)
- U 12 : M. Villot-Danger : 6^{ème} CRJ (2012)
N. Pascal : 10^{ème} CRJ (2012)
L. Bonnaffoux : 4^{ème} CRJ (2012)
R. Garcin : 2^{ème} CRJ (2011)
M. Porciéro : 14^{ème} CRJ (2021)

A noter les excellents résultats des U18 : Sasha, Emilie, Capucine, Cyrielle et Mathis, qui par leurs performances en CRA, ont été un étayage certain pour les résultats du Club. En Fis, pour leur première année Elian et Emilie ont pu baisser leurs points. Pour conclure ce bilan alpin ; 100% des "présentés" au test Technique du monitorat de ski ont été reçus : Capucine, Emilie, Elian, Mathis et Mana. Bienvenue dans le monde des écoles de ski où une passionnante formation vous attend.

En Nordique :

- U 13 : J. Labergerie : 7^{ème} régionale, N. Chapuis : 3^{ème} régionale
- U 15 : L. Couloumy : 3^{ème} régionale (1^{ère} de son année d'âge, Top 30 nationale), A. Kot : 8^{ème} régionale, E. Demor : 10^{ème} régionale
- U 16 : M. Demor : Top 10 coupe de France dont une 8^{ème} place, L. Chapuis : 1^{er} circuit régional ; Top 10 coupe de France

- U 18 : C. Couloumy : Top 10 circuit coupe de France, N. Rochas : 2 Top 30 circuit national; 2^{ème} régional, M. Turenne : Top 40 circuit national, T. Mérand : 1^{er} Circuit régional, T. Ancel : 3^{ème} circuit régional
- U 20 : J. Van Wymeersch : 1^{er} Circuit régional, J. Garin : 1^{er} circuit régional ; Champion de France de sport adapté, intègre l'équipe de France de sport adapté la saison prochaine.

Cette saison a vu le rapprochement puis l'intégration de l'association Team Biathlon Crévoux au sein du Scoce avec un mandat particulier : développer le biathlon, sport très médiatique au sein de l'embrunais, sur deux axes essentiels ; le sport de haut niveau et le sport loisir. Le but a été atteint même si l'accession au haut niveau est une étape difficile mais que nous saurons franchir.

Des perspectives :

L'avenir du Scoce devrait être à l'image de son passé. Le club a su s'adapter, nous avons tous en mémoire la période COVID : il s'adaptera aux obligations de son avenir. Des outils nouveaux vont nous être proposés : Le Pôle Sport Innovation : un formidable outil alliant un complexe de préparation physique, une salle dédiée permettant la pratique du ski sur tapis (travail d'équilibration) et aussi des locaux plus adaptés à la préparation et à la remise en état des matériels de compétition.

L'équipe des coachs alpins sera enrichie par un poste à temps partiel afin d'éviter la surcharge de travail en termes de présences lors de nos participations aux courses nationales et internationales. L'équipe des nordiques sera maintenue dans ses prérogatives en associant le Biathlon. Bien évidemment le mandat de Cédric Quéré, comme préparateur mental et physique des nordiques et des alpins devrait être reconduit.

A ce stade je tiens à m'associer au conseil d'administration et au bureau du Scoce, afin de remercier nos partenaires institutionnels : La région sud, le département des Hautes Alpes, la COM-COM de Serre Ponçon et la mairie des Orres à travers son Maire Pierre Vollaire, sans qui rien n'aurait été possible.

Pour le SCOCE, Le Président, J.M. ARRIGONI



L'école : une seconde partie d'année bien remplie

La rentrée de janvier a commencé pour les Maternelles par la confection de la galette des rois, dégustée avec les grands au goûter.



En janvier également les primaires (des CP aux CM2) ont bénéficié de 6 séances sur leurs têtes - boîtes noires (cubes en ardoises), transformées en support pour exprimer toutes nos facettes d'humains. Un bijou de spectacle aux effets spéciaux entièrement réalisés à la main !



En contrepartie les maternelles sont allées 3 matinées à la patinoire en Mars.



Le 3 mars, tous se sont déguisés pour le carnaval et ont préparé un pantin, plus grand qu'eux et bourré de paille.



Le 20 mars : sortie théâtre à Gap pour le spectacle « Les Petites Géométries à l'usine Badin » Deux comédiennes inventent un monde à géométrie variable sur leurs têtes - boîtes noires (cubes en ardoises), transformées en support pour exprimer toutes nos facettes d'humains. Un bijou de spectacle aux effets spéciaux entièrement réalisés à la main !

Dans Les Petites Géométries, les deux auteures-interprètes ont recours à l'art plastique pour exprimer toute la palette des relations humaines. Leurs têtes à quatre faces sont des pages noires qui s'écrivent en direct. D'un geste, elles y esquissent à la craie un ciel étoilé, une ville en noir et blanc, un oiseau coloré ou des visages aux multiples émotions, provoquant rencontres et dialogues inattendus. Entre jeu masqué, langage du corps et théâtre d'objets, c'est toute une histoire qui se dessine sous les yeux des spectateurs, se devine et parfois s'efface pour mieux s'inventer. Et comme l'expression est incroyablement juste et le geste précis, la magie opère. Une création extraordinaire de poésie et de virtuosité, un voyage surréaliste sans paroles mais avec des sons, destiné aux tout-petits mais qui parvient sans mal à toucher aussi l'âme d'enfant de chacun. Source site de « la passerelle ».

Tout au long de cette seconde période, les enfants se sont initiés à la danse avec plusieurs séances dispensées par Mme Isabelle MAZUEL et Manon, professeures de danse et intervenantes en école par le biais de la Communauté de Communes.



Leur spectacle « trop la classe » s'est terminé à Savines-Le-Lac au pôle culturel le XXème où elles ont réuni les enfants des écoles dans lesquelles elles étaient venues danser : les Orres, Réallon et les Puys, pour une journée sur le thème de la danse, avec une pause pique-nique sur la plage.



Durant cette même période, les enfants ont effectué un travail sur le thème l'eau, en étroite collaboration avec Caroline de la médiathèque et pour lequel ils ont bénéficié de rencontres avec différents intervenants notamment une personne de l'Association Gap Science Animation 05 qui leur a expliqué comment rendre l'eau consommable par tout un système de filtrage.

Du côté de nos jeunes



Le 9 mai, ils sont allés en balade au Chef-Lieu pour la journée, installer leurs travaux : maquettes et dessins sur le thème de l'eau à la Médiathèque où ils ont également profité d'un temps de lecture. Malgré une météo incertaine, ils ont pu pique-niquer dehors et rentrer à l'école juste avant la pluie.

Au retour des vacances de Printemps, c'était reparti pour une nouvelle session de 6 séances de piscine qui s'est terminée pour beaucoup de grands par la validation du « savoir-nager ».

Le savoir-nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique. Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce). Il ne doit pas être confondu avec les activités de la natation fixées par les programmes d'enseignement.

Son acquisition est un objectif des classes de CM1, CM2 et sixième (qui constituent le cycle de consolidation depuis la rentrée 2016).

Sa maîtrise permet d'accéder à toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS, ou à l'extérieur de l'école, notamment pour la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322 42 et A. 322 64 du code du sport.

Il est défini comme suit :

Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :

- à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;
- se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle ;
- franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre ; se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ;
- se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ;
- au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;
- se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

Connaissances et attitudes :

- Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du savoir-nager est adaptée.

L'attestation scolaire « savoir-nager », délivrée par le directeur de l'école (ou par le principal du collège), est incluse dans le livret scolaire de l'élève, qui s'en voit également remettre un exemplaire en mains propres.

La maîtrise du savoir-nager est attestée par les personnels qui ont encadré la formation et la passation des tests correspondants : à l'école primaire, un professeur des écoles en collaboration avec un professionnel qualifié et agréé par le directeur académique des services de l'éducation nationale ; au collège, un professeur d'éducation physique et sportive.



En mai l'infirmière venue l'année précédente pour parler des dangers domestiques a fait une intervention sur le sommeil et ses bienfaits. L'occasion d'échanger sur l'importance et la nécessité de bien dormir avec des rappels simples mais nécessaires et quelquefois « mieux entendus » lorsqu'ils sont dit par une tierce personne, infirmière de surcroit.



Les championnats de France de ski alpin du 19 au 23 mars 2023

Retour sur la logistique et la préparation rigoureuse pour notre mythique piste de la pousterle :

De la Glace vive pour une piste en béton !

Vous imaginiez que les champions dévalaient cette piste sur une neige fraîche et poudreuse à souhait ? Détrompez-vous ! C'est une épaisse couche de neige dure comme du béton qu'il leur faut. Jean-François Hermitte, directeur d'épreuve, a orchestré les étapes de préparation avec un impératif : obtenir une quinzaine de centimètres de glace à la surface. Une hantise pour nous, humbles skieurs, mais une nécessité absolue pour les skieurs de compétitions. Question d'équité (il faut que le tracé soit toujours dans le même état) et de sécurité.

Les pieds dérapant dans la neige, trois personnes, pas moins, soutenaient et traînaient une lourde lance à eau. Grâce à un arrosage régulier, ils humidifiaient la neige pour obtenir de la glace. La dameuse les suivant de près ; concentrés, les conducteurs parcouraient la piste pour mélanger la neige

humide à la neige fraîche. Au fil des heures, le jour déclinait, les températures chutaient jusqu'à geler. Le moment était venu de fraiser grâce à la dameuse afin de façonner le revêtement le plus lisse et le plus dur possible.

De la sécurité toujours : des filets, des bâches et des matelas tirés au kilomètre :

Si les compétiteurs possèdent la technique, le physique et le matériel pour tenir sur ce type de neige, cela ne leur évite pas toujours de chuter. Avec une pente de 36 % (pour comparaison, L'Eclipse à Courchevel a une pente à 30 %, La Face à Val d'Isère à 32 %) et une vitesse moyenne de 100 km/h lors des descentes, la moindre chute peut s'avérer très grave.

Afin de renforcer la sécurité, une cinquantaine de personnes s'est relayée chaque jour pour disposer le matériel de sécurité. Filets sur les épaules, carres bien accrochées à la pente abrupte, les membres de l'équipe soufflent et peinent pour hisser des kilomètres de maille rouge tout le long de la piste. Une bénévole

attend qu'un trou soit foré pour planter le piquet. Piquet par piquet, les filets sont liés entre eux, bâchés, mettant les doigts des courageux à rude épreuve. La barrière de protection prend forme. Pendant ce temps, des matelas gonflables sont disposés aux endroits stratégiques. C'est en tout 4 km de filets de 2 m de haut, 900 m de bâches et 13 matelas gonflables qui jalonnent le parcours de descente. Il faut être solide pour installer tout ce matériel sur une piste plus que noire ! Des caprices de la météo A cela se mêle une météo pas toujours favorable : dans la nuit du 26 au 27 mars : orage, tempête et chute de neige. Il faisait 11°C à 3h, il n'a pas du tout gelé. Ensuite, on a eu des rafales à 80-100 km/h, ça a transporté tous les filets, pour se terminer par une chute de neige. Le matin, grosse mobilisation de toute L'équipe des Orres pour remettre les filets et retravailler la piste en urgence afin de retrouver une descente parfaitement lisse.

Cette avarie aura eu raison de l'épreuve de Géant hommes du lundi 27 mars.

Du nouveau à la supérette de 1650



Une vie bien remplie aux Orres : Avec près d'une quarantaine d'années passées à tenir la supérette de 1650, Myriam RIQUENA (plus connue sous le nom de Mimi) a passé la main en cette fin d'hiver 2022-2023. Mimi a commencé à travailler à la supérette dès 18 ans pendant les week-ends et les vacances scolaires. Dès que l'opportunité s'est présentée, elle a racheté le magasin qui connaissait, à l'époque, quelques difficultés. Ses deux enfants, Antonin et Amandine ont grandi aux

Orres et fait leur scolarité à l'école du Mélézet.

A la création de Bois méan, elle a ouvert avec Thierry, son compagnon, la supérette Sherpa 1800. Cette boutique a été revendue en 2018 pour recentrer leurs activités sur leur commerce à 1650. Ouvert quasiment à l'année depuis 2019, Mimi avait en tête de vendre la supérette à des personnes qui avaient le même état d'esprit qu'elle : être au service des vacanciers et des habitants de la commune des Orres. C'est chose faite avec les acquéreurs Elodie LAGIER et Jeanot PINET (bien connus des Orrians). C'est naturellement que Mimi et Thierry les ont accompagnés cet hiver pour une transition tout en douceur. Vous aurez le plaisir de croiser Mimi et Thierry dès cet été aux Orres où ils vont pouvoir jouir d'un repos bien mérité en

profitant au maximum de la montagne.



Une reprise réussie pour Elodie et Jeanot : « Nous sommes heureux d'avoir repris cette supérette. C'est un réel changement pour Jeanot, qui était jusqu'à présent conducteur d'engin tant au damage l'hiver que dans une entreprise de Travaux Publics l'été. Un peu moins pour moi, qui connaissait déjà ce domaine pour avoir travaillé près de 20

ans, au service comptabilité, d'un supermarché d'Embrun.

Le magasin est ouvert toute l'année* pour proposer aux Orrians, entre autres, du pain frais tous les jours. Nous avons également un service de laverie avec deux machines dont une de 18 KG pour laver couettes, couvertures...

*en hors saison, nous sommes ouverts du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et en fin de journée de 16h30 à 19h00.

Nous souhaitons développer la partie traiteur car il n'y en a plus sur la station.

Nous avons créé 2 emplois pour des personnes résidant aux Orres à l'année (Virginie et Malory), et nous pouvons compter sur le renfort de nos 2 filles Cassy et Loane pendant les vacances scolaires.

Nous souhaitons remercier Mimi et Titi pour la transmission de leur savoir durant l'hiver.»

Un nouveau restaurant : « La Crêperie des Orres »

M. Frédéric Kessler, est l'heureux nouveau propriétaire du restaurant « La Crêperie » au pied de l'immeuble le Sunny Snow aux Orres 1650 (anciennement le Dinos'orres). Il habite et travaille aux Orres depuis plus de 20 ans. Le Chef cuisinier est M. Éric Catalin.

Ainsi dans une ambiance chaleureuse, en terrasse ou en intérieur, une équipe professionnelle, dynamique et sympathique vous accueille tout au long de l'année* pour vous restaurer avec une cuisine traditionnelle, faite maison, le tout avec un maximum de produits locaux : des plats du jour faits maison, des galettes salées, des spécialités de montagnes, des crêpes sucrées... N'hésitez pas à venir les rencontrer !

*ouvert à midi toute l'année : le midi hors saison, midi et soir en saisons.



Ateliers pour les jeunes de 60 ans et plus

Depuis le début de l'année les orriens concernés ont pu participer aux ateliers proposés par la mairie :

- « **Bien être par la sophrologie** » avec Marie-Noëlle Leininger (sophrologue), en partenariat avec l'ASEPT. Tous les mardis de 10h à 11h30, du 7 mars au 9 mai, une dizaine d'orriens s'est retrouvé à la salle de Prince.
- « **Gestes de premiers secours** » les vendredis, du 10 février au 3 mars de 14h00/16h00 en partenariat avec l'ASEPT. Avec un secouriste de la Croix Rouge et à l'aide de supports vidéos et d'exercices pratiques, plusieurs gestes de premiers secours ont été abordés à ou revus : position latérale de sécurité (PLS), massage cardiaque sur mannequin, utilisation d'un défibrillateur, malaises, saignements, brûlures, chutes, entorses... Un petit livret « aide-mémoire » a été distribué à chaque participant. Nous en avons mis aussi à disposition à la mairie. Nous essayerons de reconduire cette formation l'année prochaine et nous ne pouvons qu'encourager les personnes à venir et à revenir.



- « **Les Cafés Santé** » : Suite au succès de cet atelier l'année dernière, la mairie a accepté de le reconduire cette année. Ainsi depuis ce premier semestre, une fois par mois, le jeudi matin un groupe d'orriens se retrouve avec Leslie Lombard (psychologue) pour échanger, autour d'un café et de viennoiseries offerts par la mairie, sur des thèmes liés à la santé (le bien vieillir, lutter contre l'isolement, la confiance en soi...). Tout repose sur les règles établies au début : liberté de parole, respect, confidentialité absolue, absence de jugement de valeur. Partant de là, des liens se sont constitués entre les participants et n'est pas rare, que les personnes restent bien après l'heure du café, pour continuer à passer un moment de plaisir et de convivialité ensemble. C'est ainsi, un rendez-vous qui s'est mis en place et qui est attendu tous les mois par les participants.

- et toujours « **le club socio culturel** »

Tous les jeudis après-midi de 14h à 17h, les orriens ont continué à se retrouver pour des moments ludiques autour d'un café, thé, boissons fraîches, ...offerts par la mairie, avec souvent des pâtisseries, biscuits, tartes, gâteaux confectionnés par les participants.

De nouvelles personnes, cette année, ont rejoint le club pour le plus grand plaisir de tous.

Les parties de cartes trouvent toujours des joueurs passionnés, mais de nouveaux jeux ont vu le jour offrant de nouvelles aventures culturelles, de stratégie, de créativité...Vraiment de très bons moments partagés !

Le club interrompra ses activités aux mois de juillet-août et reprendra après le 20 septembre.

Bon été à tous.

Récemment des habitants des Orres ont eu à porter secours à l'une de leur voisine. Stéphane MEGARNI, Médecin Généraliste des ORRES, appelé sur place en urgence, en même temps que les pompiers, remercie vivement les personnes présentes, qui n'ont pas hésité à porter assistance et secours à cette dernière, notamment en lui faisant et se relayant pour le massage cardiaque en attendant l'arrivée des secours. Monsieur MEGARNI encourage toute personne à ne pas hésiter à en faire autant lorsque malheureusement un tel cas se présente.



Atelier poterie

L'atelier a été reconduit cette année par la mairie, offrant à plus d'une dizaine d'orriens, à raison de tous les quinze jours, du mois de janvier au mois de juin, la possibilité de pratiquer l'art de la poterie sous la guidance de Sarah Rosero, céramiste de « l'Atelier du Chat bleu » au Chef-lieu.

Chacun a pu laisser place à sa créativité et les résultats sont à la hauteur des attentes des artistes néophytes. Félicitations.

Les ateliers de ce 1^{er} trimestre

Atelier fabrication de nichoirs



Pourquoi installer des nichoirs ?

Les cavités naturelles utilisées par les mésanges charbonnières pour nidifier, se raréfient. La perte d'habitats naturels, comme les cavités des vieux arbres, est une des causes de la disparition des oiseaux des jardins. En ville ou à la campagne, la pose de nichoirs, associée à une végétation sauvage, source de nourriture, permet de favoriser la reproduction des oiseaux cavicoles (mésanges, sittelles, chouettes,...) en compensant le manque de cavités naturelles..

Les nichoirs sont conçus pour répondre aux besoins de chaque espèce et leur taille, forme ou trou d'envol varient donc en fonction de celle-ci.

Ainsi la commune des Orres a proposé en partenariat avec M. Pierre Bonneau, membre de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, le 18 avril, durant les vacances de Pâques, un atelier construction de nichoirs pour les mésanges. Les participants, seuls ou en groupe, ont pu repartir avec leur nichoir. Avant de se quitter Monsieur Bonneau a fait jouer les enfants présents à deviner un oiseau selon sa description à l'aide de photos.

Par la suite, le nichoir installé en été, pourrait être occupé dans la foulée (des couvées tardives sont possibles si la première a été précoce ou tuée par exemple) ou bien sera occupé au printemps prochain. D'ailleurs, certaines mésanges repèrent leur lieu de nidification dès la fin de l'hiver.

Cet atelier sera reconduit cet été le 16 août à 14h30 au Chef-lieu, le lieu exact sera précisé sur l'affiche et le site de la mairie. Attention, nombre de places limité, inscription obligatoire au 04 92 44 00 40. Un seul nichoir possible par personne ou groupe de personnes.

Prochain atelier :



• Ateliers Danse (personnes de 60 ans et plus)

avec Marie-Noëlle Leiningier (sophrologue) sera dispensé **tous les lundis de 10h à 11h30, à partir du 4 septembre et jusqu'au 2 octobre inclus**, au Chef-Lieu.

Nombre de places limitées. Inscription obligatoire au 04 92 44 00 40 (mairie)

Le festival Game of Trees

Un Festival électrique où Musique, Art, Sport et Nature se mêlent pour donner vie à une aventure humaine inspirante et vivifiante sur fond de conscience écologique. Au programme, des artistes engagées de toutes disciplines : Yannick Noah, Deluxe, Suzane, Kalika, Mentissa, Pablo Servigne, Joe Bel, Lou Dassi, Mado la Niçoise, Papa Ours, le collectif artistique La Brume, des artisans et producteurs locaux.

A 2 Pas de la Scène a imaginé, une programmation variée qui permet à tous les âges et toutes les sensibilités de vivre des expériences Grandeur Nature. Musique et théâtre sont au programme de la semaine pour danser et rire autour d'artistes aux styles variés.

Le Festival souhaite aussi bousculer les codes en mettant en avant des artistes locaux pour les premières parties, mais

aussi avec une programmation qui fait la part belle aux femmes avec 2 soirées 100% féminine. Des concerts en altitude en journée viendront également surprendre les vacanciers.

Yannick Noah sera l'invité d'honneur qui ouvrira le bal des concerts le lundi 31 juillet. Ancien tennisman, c'est un des chanteurs préférés des français, mais c'est aussi un homme qui se soucie fortement de la protection de notre environnement. Il revient sur scène cette année pour chanter, avec son énergie légendaire, ses plus grands tubes mais aussi plusieurs titres extraits de son dernier album «La Marfée». Il sera accompagné en première partie de Lou Dassi, la gapençaise qui a brillé dans The Voice.

Le 1er août, place au théâtre avec «Mado fait son Cabaret». Noëlle Perna, dit Mado la Niçoise, organise un casting en vue de sa tournée internationale. Prenez des risques... venez vous présenter ou découvrir en même temps, les artistes qui seront sélectionnés.

Mercredi 2 août, place de nouveau à la

musique avec Suzane, l'étoile montante de la pop française, avec des textes engagés, aux mêmes fréquences que le Festival. Elle sera accompagnée de Kalika, OVNI majestueuse de la scène française avec sa réjouissante insolence pour un pop dans l'air du temps.

Jeudi, c'est Mentissa, la protégée de Vianney qui prendra les commandes de la salle ERC, accompagnée en première partie de la talentueuse Joe Bel. Un duo encore 100% féminin pour une soirée tout en douceur et voix aussi galvanisantes que puissantes.

Normalement programmé pour la 1ère édition... Le Festival ne pouvait se passer de Deluxe pour clore en beauté cette nouvelle édition. Sur scène, des costumes encore plus déjantés, colorés et brillants, à l'intérieur d'une scénographie totalement revisitée, qui laissera encore plus de place à leur explosivité et leur dynamisme communicatif. Le groupe Supamoon en première partie propulsera eux aussi les spectateurs «dans la lune».

Les concerts



Mercredi 12 juillet à 18h30

Les Semeuses : deux chanteuses d'opéra accompagnées au clavecin, interprètent des oeuvres de Monteverdi, Purcell, Haendel

A l'église du Chef-lieu. Libre participation.

Vendredi 21 juillet à 18h30

concert piano Kevin « La Pianoterie » : deux pianistes classiques. De Beethoven à aujourd'hui, en passant par Chopin, Nina Simone et bien d'autres, Kevin Tady et Clara Farouze racontent l'histoire du piano et de ses compositeurs en jouant les thèmes et mélodies les plus connues des compositeurs qui ont fait cette histoire. Schubert, Rachmaninov, St-Saens entre autres génies musicaux y sont abordés dans un concert ludique et pédagogique.

A partir de 10 ans. A l'église du Chef-lieu. Libre participation

Jeudi 27 juillet à 18h00

Speak Low Quartet Concert Jazz Quart. 4 musiciens et leurs instruments : batterie, contrebasse, piano, saxophone. Ils interprètent la musique qui leur est chère, celle des Jazz Messengers d'Art Blakey, de Hank Mobley, Lee Morgan et

Horace Silver...fidèle au Hard-Bop, aux sonorités blues et à l'énergie du swing !

Concert en deux parties à partir de 50 mn

Cour de la mairie (sous réserve de la météo). Libre participation.

Samedi 29 juillet à 16h30

UDEL.M. (Université d'été de la musique du Lions Club). Concert classique des Élèves et Maîtres de l'Université d'été du Lions club de la Musique.

A l'église du Chef-lieu – Payant : 15 euros, gratuit pour les moins de 14 ans.

Vendredi 11 août Concert à 18h30

Duo Nuances. Deux artistes à la reconnaissance internationale : une pianiste et un accordéoniste classique. "Voyage musical à travers les époques". Vivaldi, Bach, Mozart, Granados, Piazzola, Bernstein....

A l'église du Chef-lieu. Libre participation

NB: pour les libres participations nous comptons, svp, sur votre générosité pour les artistes. Par avance merci pour eux.

Nuits internationales des étoiles

Les samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 Août

En partenariat avec l'AMAS (Association Marseillaise d'Astronomie).

Le thème national de cette année :

« **Poussières célestes** ».

Conférences à l'ERC à 20h 30 les trois soirs. Gratuit.

Suivies d'observations du ciel étoilé des Orres avec une lunette astronomique (sous réserve des conditions météo).

Si vous avez une lunette astronomique personnelle ou des jumelles vous pouvez venir avec.

Lundi 21 août à 18h30

« **Le Retour du Bouquetin dans les Hautes Alpes** ».

Par Alain Raffour, un passionné autodidacte et photographe de la faune haute alpine.

Salle polyvalente de la maison Fichet au Chef-lieu

A la fin du XIXème siècle le bouquetin des Alpes a bien failli disparaître, décimé par l'homme. En 1836 il n'en restait qu'une centaine dans un espace protégé, la Réserve Royale de Chasse du Grand Paradis en Italie, devenue parc national du Grand Paradis en 1922. La première réintroduction du bouquetin des Alpes en France a eu lieu en 1959 et 1960 dans les Hautes Alpes, dans le massif des Cerces ou massif du Thabor.

La fédération des chasseurs des Hautes-Alpes a échangé 6 bouquetins suisses contre des... castors !! Aujourd'hui on compte environ 320 bouquetins dans les Cerces (10500 en France en 2015). Par la suite les bouquetins ont été introduits en 1969 dans notre premier parc national, la Vanoise (créé en 1963) puis en 1977 dans le parc national des Ecrins (créé en 1973).

Venez découvrir cette passionnante histoire, répondant au seul désir de protéger la nature ! Oui venez découvrir le « bouc du rocher aux yeux d'or », roi de l'escalade malgré

15 kg de cornes pour les vieux mâles, au travers de photos prises dans les Hautes Alpes en toutes saisons.

Tout public. Entrée gratuite.

Comme les années précédentes l'éclairage public sera éteint à partir de 22h30, même à la station, il est donc conseillé de vous munir d'une lampe de poche pour vos déplacements à pied.

Nuit de la chauve souris

Dimanche 27 août à 20h00

Avec l'association Vesper'Alpes

Salle polyvalente de la maison Fichet au Chef-lieu.

Conférence sur les chauves-souris, puis sortie terrain (sous réserve des conditions météo). Gratuit - Tout public.

Conseils : Être bien chaussés et habillés chaudement.

Vous pouvez prévoir éventuellement une bouteille d'eau et un « casse-croûte » pour la sortie terrain, si vous n'avez pas mangé avant.

Le Musée



Cet hiver notre musée communal a connu une belle fréquentation, en effet, près de 150 personnes sont venues découvrir notre patrimoine rural rien qu'au mois de février.

Cette saison, nous présentons également au musée une exposition prêtée par le Parc des Ecrins sur les plantes qui soignent et les plantes qui se mangent.

Il y a eu également des ateliers de proposés gratuitement :

- avec Céline Soula, pour la fabrication de pâtes fraîches. Le succès fut tel, que l'on en a augmenté le nombre.
- avec Aline Marsan, agricultrice, éleveuse de chèvres

Angora et la transformation de leur laine mohair.

Cet été, Laurianne vous accueillera à partir du 3 juillet jusqu'au 17 septembre inclus, de 14h à 18h, tous les jours sauf le samedi.

Vous pourrez aussi voir, dans la première salle, une nouvelle exposition sur « les portraits d'orriens ».



Conférence

Lundi 17 juillet à 18h30

« **Les FEMMES D'AILLEURS** » :

Infirmier anesthésiste, cadre de santé, Mr Raffour travaille depuis plusieurs années, pour plusieurs ONG : Médecins du Monde, Chirurgie Solidaire et Friendship. Des associations humanitaires au service des femmes. Également photographe, Mr Raffour, présentera des portraits de femmes, à travers ses photos, il parlera de ces femmes, de leurs pays, des circonstances, du contexte où il les a rencontrées, au Bangladesh, en Inde et au Bénin principalement mais aussi au cap vert et en Tanzanie.

Salle de Prince au-dessus du musée au Chef-lieu - Entrée gratuite.

Les expositions

Exposition-ventes « **Art et artisanat** » du 3 juillet au 17 septembre inclus

Artistes amateurs et professionnels : Créateurs divers avec et sur tissus, Peintres, Poterie, sculptures, Cloches, Photographes...

À la Salle de Prince au-dessus du musée au Chef-lieu de 14h à 18h tous les jours sauf les samedis.

Tout public. Entrée par le musée. Gratuit. Pour achat éventuel des créations exposées, paiement par chèque au nom de l'artiste (pas de carte bleue).

Du 10 au 29 juillet

« **Les femmes Hautes-alpines** » à la médiathèque* :

L'histoire s'écrit aussi avec les femmes ! L'exposition réalisée par les Archives départementales met ainsi en exergue le portrait de dix femmes haut-alpines, qui, à travers les âges, se sont distinguées par leur vie et leurs choix, en laissant parfois, comme Émilie Carles ou la comtesse de Laric, la trace écrite de leur histoire,

de leurs réflexions sur le monde qui les entourait, ou leurs pensées.

L'exposition associe la présentation de documents d'archives et d'iconographie.

Du 31 juillet au 31 août

en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, à la médiathèque*

« **A chacun son...**

Connaître les oiseaux par le jeu. Cette exposition permet aux enfants et aux familles de découvrir les différentes façons qu'ont les oiseaux pour se nourrir, voler, se déplacer, communiquer et se reproduire. ET

« **Les oiseaux des jardins** »

Cette exposition permet au grand public de se familiariser avec les principales espèces d'oiseaux pouvant être observées dans les jardins. C'est également l'occasion de découvrir quelques conseils simples pour accueillir correctement l'avifaune dans son jardin en toute saison.

*Aux jours et heures d'ouverture d'été de la médiathèque :

- Lundi de 9h30 à 12h30

- Mardi de 14h30 à 18h30

- Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

- Vendredi de 9h30 à 12h30

Entrée gratuite - Tout public.

Journées européennes du Patrimoine

Elles auront lieu cette année le samedi 16 et dimanche 17 septembre. Le thème de cette année est entre autres « Patrimoine vivant ».

A cette occasion le musée sera ouvert ces deux jours, l'après midi. Nous envisageons de parler du vin dans l'embrunais (sachant que par le passé chaque famille orriane avait quelques pieds de vigne pour pouvoir boire son vin toute l'année). La médiathèque présentera aussi différents ouvrages ayant trait à la vigne et au vin.

Communication plus précise sur l'événement par voie d'affichage dans les hameaux et/ou sur le site de la mairie début septembre.

La radio RAM05 fête ses 40 ans sur les ondes

ram05, 40 ans de radio libre... avec vous ! En 1981, la fin du monopole d'état pour la radiodiffusion a permis l'éclosion de quantité de nouvelles radios. L'espace de liberté ainsi créé a été investi par de nombreux passionnés désireux de faire partager leurs goûts, leurs musiques et leurs convictions : ram05 est l'unique héritière de ces radios libres historiques pour le département des Hautes-Alpes.

Créée en 1982 par un groupe de passionnés de radio, ram05 (à l'époque « Radio Alpine Meilleure ») commence à émettre début 1983 avec 2 heures quotidiennes. Un an plus tard, l'embauche d'un premier salarié permet de réaliser 9 heures de programme par jour. Rapidement, l'extension à 13, puis 16 heures journalières nécessite l'embauche d'un second salarié. Cette évolution horaire a également été

accompagnée par une extension de la zone d'émission en FM : au départ 1 seule fréquence (Embrunais-Savinois) puis une 2e (Guillestrois) et enfin une 3e (bassin gapençais).

Sur nos ondes, les micros sont ouverts à la musique et à la culture en général, mais également à tout ce qui fait la vie de nos territoires de montagne : la politique, la citoyenneté, l'économie, l'écologie, les voyages, le sport, ..., avec pour fil rouge, le temps de dire et le temps d'écouter. Grâce à un partenariat avec rfi, ram05 émet 24h/24 depuis 1996 et bénéficie ainsi d'une information planétaire.

ram05, c'est aussi l'absence de publicité, pour l'indépendance de la radio et pour le confort de tous.

Cette année, ram05 est fière de pouvoir fêter ses 40 ans d'émission, forte de ses



50 bénévoles actifs et ses 5 salariés, tous motivés par une commune envie de faire entendre leurs passions. Dans un monde en perte de repères, ram05 se doit de maintenir allumée cette petite lanterne qui éclaire la vie locale et illumine notre modeste coin de montagne. Ça tient à nous, à vous aussi : pour nous soutenir, vous pouvez adhérer à notre radio associative. Pour nous écouter, c'est en FM (100.2 ou 93.7), mais aussi sur ram05.fr et l'appli mobile ram05, pour le direct ou les podcasts.

Pour nous contacter : 04.92.43.37.38
contact@ram05.fr.

Du côté de la médiathèque



Du changement dans les collections

En plus des livres que nous achetons, nous bénéficions de l'accompagnement de la Bibliothèque Départementale 05 pour renouveler nos collections grâce au bibliobus et au vidéobus. Ils desservent la médiathèque deux fois par an. Cela permet de faire un échange de plus de 400 documents pour chaque passage du bibliobus et de plus de d'une centaine de DVD avec le vidéobus.

Comme notre collection en DVD est moins importante et pour limiter les transports nous réalisons un vidéobus commun avec les communes d'Embrun



et de Châteauroux-les-Alpes.

Nous avons eu le plaisir de recevoir le bibliobus le 9 mars à la médiathèque pour procéder au changement des collections.

Des navettes circulent également tous les deux mois pour nous apporter vos réservations. Il ne faut donc pas hésiter à nous faire part de vos besoins.

Notre ludothèque est également régulièrement renouvelée, grâce à notre partenariat avec l'association Ludambule ce sont plus d'une trentaine de jeux qui sont changés tous les 4 mois environ.

Mes p'tites histoires à écouter

Un grand merci à Geneviève qui a proposé aux plus jeunes deux matinées de lecture. C'est un rendez-vous que nous allons vous proposer régulièrement à partir de septembre prochain.

Nous avons également accueilli Sylvie Chaudoreille de l'association Rions de Soleil pour une matinée « Lectures animées » : des coins de lecture thématique, des histoires à chuchoter, à toucher, à deviner... Un moment de découverte pour toutes les petites oreilles venues écouter ces histoires.



Journée Portrait d'Orrians

L'histoire s'écrit à tout moment, et c'est ce que nous avons souhaité faire avec la création d'une exposition photos. Il était important pour nous de mettre à l'honneur les Orrians qu'ils soient présents sur la commune depuis plusieurs mois, années ou encore depuis plusieurs générations.

Nous tenons à remercier tous les participant(e)s qui se sont prêté(e)s au jeu. Une journée qui s'est déroulée dans le partage et la bonne humeur grâce à la photographe Marion Labéjof.

Vous pouvez retrouver le résultat final de cette exposition cet été au musée rural des Orres.

Jeux vidéo à la médiathèque



Une médiathèque, ce n'est pas seulement pour les livres... On sait aussi faire place au monde virtuel pour jouer et réaliser de nouvelles expériences. Grâce à la Bibliothèque Départementale 05, nous avons pu bénéficier d'une après-midi jeux vidéo organisée par

l'association Au coin du jeu.

Au menu : découverte des fonds sous-marins grâce à un casque de réalité virtuelle, des

courses effrénées de Mario Kart, résoudre les mystères de l'escape game et pour les nostalgiques, des anciens jeux vidéo des années 90.

Une dizaine de gamers et gameuses sont venus s'amuser et profiter de cette après-midi.



Atelier d'écriture

En petit comité, Marion Lafage est venue partager sa passion lors d'un atelier d'écriture à la médiathèque. Une matinée pour laisser filer sa plume. Pour le plaisir de coucher ses mots sur le papier et d'écouter ceux des autres.



Du côté de la médiathèque



Changement des horaires d'ouverture du 10 juillet au 1er septembre

Lundi de 9h30 à 12h30

Mardi de 14h30 à 18h30

Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Vendredi de 9h30 à 12h30

Exposition de l'école « Autour de l'eau »

La médiathèque a accueilli du 9 mars au 24 juin les réalisations des élèves de l'école des Orres pour une exposition : « Autour de l'eau ». C'est une exposition qui a été créée suite aux ateliers réalisés par Gap Sciences Animations sur la thématique « L'eau du robinet, ça coule de source ? » et d'ateliers de cyanotype en présence de Virginie Jean.

Les élèves ont été acteurs de cette exposition jusqu'au bout puisque les deux classes se sont rendues à la médiathèque afin d'accrocher et de positionner leurs dessins et leurs maquettes. Afin de tester vos connaissances sur le cycle de l'eau domestique, les élèves vous ont préparé un petit questionnaire pour accompagner leurs maquettes. Merci beaucoup aux élèves et aux institutrices qui se sont impliqués tout au long de l'année sur ce beau projet.



Programmation culturelle

Au mois de juillet :

Mardi 11 juillet à 18h00 :
Conférence « Personnes à comportement pervers-narcissique : comment les identifier, s'en prémunir et leur échapper » par Sylvie Rochard, consultante en relation d'aide. Gratuit. Réservation conseillée 06.79.16.00.05. Rendez-vous à la médiathèque.

Mercredi 19 juillet à 17h00 :
Visite contée du Chef-Lieu « Gaspard et le Lion de pierre ». Légende ou réalité ouvrez l'œil et venez découvrir d'une manière ludique et familiale le Chef-Lieu. A partir de 6 ans. Gratuit. Réservation conseillée au 06.79.16.00.05. Rendez-vous à l'Eglise Ste Marie-Madeleine au Chef-Lieu.

Mercredi 26 juillet à 14h00 et à 15h30 :
Ateliers vannerie. Deux sessions pour découvrir la matière et les gestes d'autrefois. Ateliers proposés par Stéphanie Carteron (atelier amarine), vannière professionnelle. A partir de 8 ans. Gratuit. Réservation au 06.79.16.00.05. Places limitées. Rendez-vous à la médiathèque.

Mercredi 26 juillet à 19h00 :
Lecture d'archives « Destins ordinaires

de femme haut-alpines ».

Après la mise en exergue de destins féminins extraordinaires à travers l'exposition « Portraits de femmes haut-alpines », les Archives départementales proposent une immersion dans la vie ordinaire des femmes haut-alpines du XIXe siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les comédiens de la Mobile compagnie mettront en voix des documents d'archives retraçant le quotidien des femmes, leurs rôles dans la société et leurs aspirations. Une invitation à venir écouter les archives pour faire entendre le destin ordinaire de femmes haut-alpines à travers l'histoire. Gratuit. Réservation conseillée au 06.75.16.00.05. Salle de Prince au Chef-Lieu.

Au mois d'août :

Judi 3 août à 14h30 : Atelier cyanotype. Venez découvrir la magie du cyanotype. Il s'agit d'une technique ancienne de tirage photographique qui produit des images monochromes bleues cyan. Virginie vous propose de venir tester cette technique en réalisant des photogrammes de végétaux. A partir de 7 ans. Gratuit. Inscription au 06.79.16.00.05. Places limitées. Rendez-vous à la médiathèque.

Mercredi 9 août à 14h30 :
Rencontre-Dédicace avec l'auteur Emilien du Pouzenc auteur du roman « Le secret de Rose Dulac ». Margot, la trentaine, londonienne, reçoit un appel troublant d'un notaire des Hautes-Alpes. Elle apprend qu'une inconnue : Rose Dulac, souhaite lui faire une donation : le domaine de La Clairière à Saint Sauveur. Entre incrédulité et curiosité, Margot décide de traverser la Manche pour la rencontrer... Rendez-vous à la médiathèque des Orres.

Mercredi 9 août à 17h00 :
Visite contée du Chef-Lieu. « Gaspard et le Lion de pierre ». Légende ou réalité ouvrez l'œil et venez découvrir d'une manière ludique et familiale le Chef-Lieu. A partir de 6 ans. Gratuit. Réservation conseillée au 06.79.16.00.05. Rendez-vous à l'Eglise Ste Marie-Madeleine au Chef-Lieu.

Judi 10 août à 14h00 : « Jeu bouquine ». La médiathèque sort de ses murs et vous accueille en station à 1800 accompagnée de Ludambule qui vous proposera un espace de jeu : jeux géants en bois, jeux de société... Rendez-vous place Jean Rippert 1800.

Information Prévention Santé



L'Ambrosie

Nous en avons déjà parlé dans des numéros précédents, mais le risque sanitaire est toujours là et on trouve de plus en plus d'ambrosie dans l'embrunais.

Pour rappel :

L'ambrosie est une plante très allergène. Elle produit une grande quantité de pollen qui se disperse facilement par le vent et est responsable d'un grand nombre d'allergies sévères. Ces allergies débutent surtout à la mi-août jusqu'à octobre, avec un maximum d'intensité en septembre. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut provoquer de l'asthme ou l'aggraver.

Vous trouverez des documents complémentaires pour vous permettre de reconnaître les trois espèces d'ambrosie allergisantes, un dépliant d'informations et le formulaire de signalement de l'ambrosie, sur le site de la mairie (<https://www.mairie-lesorres.fr/actualites/signalement-ambrosie>)

Ainsi que sur le site officiel : www.signalement-ambrosie.fr

« Ensemble, nous pouvons faire une réelle différence pour préserver notre santé et notre environnement. » Fredon

La berce du Caucase

La berce du Caucase est une vivace pluriannuelle de très grande taille, appartenant à la famille des Apiacées. Elle a été introduite en France en tant que plante ornementale. Elle se développe en bord de route, dans des terrains vagues, des friches... Elle affectionne également les milieux humides comme les prairies alluviales ou les berges. La berce du Caucase se reproduit essentiellement par voie sexuée. Elle est capable de produire plus de 20 000 graines par plant de fin août à octobre.

La berce du Caucase est considérée comme une plante invasive,

c'est-à-dire exotique et se propageant très rapidement dans le milieu avec des conséquences importantes pour l'environnement

comme pour la santé.

On en trouve déjà dans l'embrunais

Comment la reconnaître ? :

- Très grande taille : de 2 à 5 m de haut
- Feuilles composées, profondément découpées : pouvant atteindre 1 m de long pour 50 cm de large
- Ombelles : jusqu'à plus de 50 cm de diamètre, composées de petites fleurs blanches
- Tige robuste, creuse, cannelée : souvent tachetée de pourpre et couverte de poils blancs rigides

Ne pas confondre avec la Berce commune, *Heracleum sphondylium*

- Moins grande (maximum 1,5 m)
- Feuilles lobées (et parfois dentées)
- Ombelles de moins de 30 rayons

Insérer photo Berce du Caucase

Risques: La berce du Caucase comporte un risque sanitaire grave. En effet, sa sève contient des substances photosensibles (appelées furanocoumarines) qui, quand elles entrent en contact avec la peau et que la personne atteinte s'expose au soleil, provoquent des brûlures pouvant être très

conséquentes (jusqu'au troisième degré).

En cas de contact

- Le contact initial avec la plante est indolore. Les symptômes apparaissent seulement après quelques heures. La peau devient rouge, gonflée et des grandes cloques mettent un à deux jours à apparaître.
- En cas d'exposition de la peau à la sève de la plante, il faut enlever la sève de la peau avec un papier absorbant sans frotter, en prenant soin de ne pas étendre la surface touchée. Puis il faut laver soigneusement la zone touchée avec de l'eau et du savon.
- Une fois la zone nettoyée, évitez de l'exposer à la lumière du soleil pendant une semaine au moins (manches longues, pantalons, crème solaire à haut indice de protection).
- Une crème pour brûlure doit être appliquée si des cloques apparaissent.

• Pensez à changer de vêtements s'ils ont été imprégnés de sève, même si la peau paraît normale.

Si les yeux sont touchés rincez abondamment à l'eau claire, portez des lunettes de soleil pour diminuer l'exposition à la lumière et pensez à consulter un médecin.

En cas de brûlure (peau rouge, gonflée) ou si un enfant est touché, consultez un médecin rapidement.

L'Eau c'est la vie !

Personne ne peut plus nier le changement climatique et avec lui ses corollaires : sécheresse, inondations, manque d'eau pour boire, pour l'agriculture, l'élevage, feux de forêts, impacts divers sur le quotidien des populations...

Chez nous, dans les Hautes-Alpes, nous sommes aussi concernés par tous ces aspects. Même s'il a plu fin mai et en juin, même si le lac de Serre Ponçon a retrouvé une bonne hauteur, les nappes phréatiques restent en dessous de la normale et des sources restent tarées en montagne et dans nos hameaux.

Aussi il nous semble important de rappeler que nous pouvons tous agir à notre niveau, pour économiser, préserver, cette matière vitale qu'est, tout comme l'oxygène, l'eau. Vous



trouvez ci-dessous, pour vous aider, quelques rappels et conseils de bon sens.

Chaque geste compte

Source documentaire : <https://www.gouvernement.fr/preservons-notre-ressource-en-eau>

Cycle de l'eau : attention aux fuites

La Terre se compose à 70% d'eau, réparties à plus de 97% d'eau salée et moins de 3 % d'eau douce plus ou moins accessible.

Voir l'infographie de l'Ademe : <https://www.qqf.fr/infographie/82/cycle-de-leau-attention-aux-fuites>

Quelques bons réflexes à avoir :

- Ne pas laisser couler l'eau, veiller à bien remplir lave-linge et lave-vaisselle à chaque cycle pour ne pas les multiplier, privilégier les programmes « éco », acheter des équipements qui consomment peu...

Au-delà de ces pratiques de bon sens, le Gouvernement lance une campagne de communication nationale pour encourager tous les citoyens à adopter, dès à présent et au quotidien, six gestes simples permettant de réduire leur consommation d'eau.

Consommation d'eau : les astuces pour économiser l'eau à la maison

(Source : ministère de la Transition Écologique)

Nous consommons en moyenne 148 litres d'eau par jour et par personne, dont 39% pour l'hygiène corporelle. Si cela vous intéresse, des outils existent pour estimer votre consommation annuelle d'eau : Calculez votre consommation annuelle d'eau : <https://www.cieau.com/le-metier-de-leau/usages-consommation-conseils/calculateur-consommation-eau-annuelle/>

Que votre consommation soit faible ou élevée, voici quelques petits gestes qui vous permettront de faire des économies d'eau à la maison :

- Installer un mousseur sur les robinets

En mélangeant de l'air avec l'eau qui sort du robinet, un mousseur réduit le débit mais pas la pression. On en trouve dans les magasins de bricolage et les quincailleries. Cette solution permet de réduire de moitié la consommation d'eau d'un robinet.

- Vérifier et réparer les fuites

Relevez le compteur d'eau avant d'aller dormir. S'il a augmenté pendant la nuit, c'est qu'il y a une fuite. Économie réalisée : jusqu'à 100 litres d'eau par jour.

- Prendre une douche et éviter les bains

insérer photo eau- douche
Prenez des douches courtes et évitez les bains. 4 minutes, le temps recommandé, équivaut à la durée d'une chanson de votre

playlist préférée. Économie réalisée : 110 litres d'eau à chaque douche.

- ... et au jardin

Installer un récupérateur d'eau de pluie
insérer photo eau-récupérateur

Un récupérateur d'eau permet de réutiliser l'eau de pluie qui tombe des gouttières. Chaque litre stocké, c'est un litre d'eau économisé.

Bon à savoir : Si le récupérateur d'eau est un bon allié du jardinier pour stocker au mieux les faibles précipitations estivales, il est préférable de choisir un réservoir fermé pour éviter la prolifération des moustiques.

- Installer un goutte-à-goutte



Acheminer l'eau directement aux racines évite son évaporation. On arrose moins, mais on arrose mieux.

Économie réalisée : jusqu'à 50% de la consommation.

Bon à savoir : le paillage des pieds de plans est également un geste bien connu des jardiniers pour retarder l'assèchement des sols. Combiné à un arrosage au goutte à goutte, les plantes profitent au mieux de l'eau qui leur est apportée.

- Planter des plantes peu gourmandes en eau

Optez pour des plantes résistantes à la sécheresse. Choisissez par exemple des plantations d'ornement type lavande, romarin, plantes grasses ou cactus.

Bon savoir : En choisissant des plantes économes en eau qui poussent naturellement près de chez vous, vous optimisez leur capacité d'adaptation et leur cohabitation sur le long terme avec les espèces déjà présentes dans votre région.

L'eau, une ressource précieuse

Alors que dans certains départements, la situation est critique, le dérèglement climatique va amplifier l'intensité des épisodes de sécheresse et leur récurrence.

Le cycle de l'eau en sera perturbé. Et, la ressource, même parfois encore abondante, sera alors moins facilement disponible.

C'est pourquoi il faut faire attention à toute consommation supplémentaire et adopter à l'échelle individuelle et collective le principe de sobriété.

L'eau est aujourd'hui une ressource précieuse et périssable que nous devons préserver.



Le risque incendie

L'été dernier restera marqué en France par les importants feux de forêts notamment en Gironde. Sachant que «90% des incendies sont d'origine humaine et plus de la moitié proviennent de gestes bêtes : du mégot, du barbecue, de la meuleuse», nous pensons utiles de faire un rappel sur quelques bases :

Installez votre barbecue éloigné de la végétation, ne fumez pas en forêt et débarrassez-vous de vos mégots dans un cendrier. Munissez-vous d'un extincteur si vous réalisez des travaux en extérieur et stockez les produits et matériaux inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de votre habitation.

Il est également nécessaire de tenir compte des éléments naturels : période de sécheresse et/ou présence de vent qui doivent rendre votre vigilance accrue.

Temps forts de l'été

• GIRLY RIDE • 24-25 juin

La 2ème édition du week-end VTT 100% féminin !

• FÊTE DU GRAND VALLON - AMONTAGNAGE • 2 juillet

Une journée traditionnelle festive organisée à l'occasion de la transhumance des troupeaux. A partir de 11h, messe en plein air avec la bénédiction des troupeaux, jeux de plein air et animation musicale.

• FESTIVAL DÉTOX & BIEN-ÊTRE • du 11 au 13 juillet

3 jours en montagne pour respirer, se dépasser, partager. Au programme : expérimenter la sophrologie, partir en randonnée olfactive, découvrir les plantes médicinales et comestibles, pratiquer le yoga, et bien d'autres ateliers autour du bien-être.

• FÊTE NATIONALE ET FEU D'ARTIFICE • 14 juillet

Concert DJ en plein air à partir de 21h sur la place Emile Hodoul et grand feu d'artifice à 22h15 sur le front de neige 1650.

• LES MARDIS DE L'ÉTÉ • du 18 juillet au 15 août

Concert gratuit chaque mardi en plein air à partir de 20h !

• BLUEGRASS ENDURO x LES ORRES • 22 & 23 juillet

La team Bluegrass vous attend sur le bike park pour tester du matériel et rider dans une bonne ambiance.

• FESTIVAL GAME OF TREES • du 31 juillet au 4 août

2ème édition du Festival Game of Trees mêlant musique (Yannick Noah, Suzane, Mentissa, Deluxe), théâtre (Pablo Servigne, MADO), jeu, activités nature, sport et découverte de notre environnement.

• FESTIVAL DES FAMILLES EN ORRES • du 8 au 10 août

10ème édition du Festival destiné aux familles avec de nombreuses animations et spectacles gratuits pour petits et grands.

• LA NUIT DES ÉTOILES • 12 au 14 août

En collaboration avec l'Association Marseillaise d'Astronomie, observez le ciel étoilé et profitez des conférences sur la thématique «Poussières célestes».

• COL RÉSERVÉ • 22 août

Les cols réservés font une étape aux Orres. L'accès à la station (D40) depuis Baratier sera fermé à la circulation motorisée et réservé aux cyclistes de 9h30 à 11h30.

• BONUS WEEK-END BIKE PARK • 9 & 10 septembre

Amis randonneurs et vététistes, profitez encore un peu du grand air. Les télésièges prolongent leur ouverture durant les 2 premiers week-ends de septembre.

• BIKE PARK CLOSING • 16 & 17 septembre

Fêtez le dernier week-end d'ouverture du bike park ! Au programme : animations, piste chrono, village des commerçants, big air, contest pump track....

Programme détaillé des animations sur le site de l'Office de Tourisme : <https://www.lesorres.com/sur-place/evenements-temps-forts-a-venir>

Numéros utiles à connaître et à conserver

Gardez «sous le coude» tous ces numéros, ils pourraient être utiles pour vous ou votre entourage. N'hésitez pas à les communiquer, vous pourrez peut-être aider des personnes.

SAMU 15

POLICE SECOURS..... 17

POMPIERS 18

GÉNÉRAL 112

(numéro d'appel d'urgence européen)

SOURDS, MUETS ET

MALENTENDANTS NUMÉRO

D'URGENCE 114

(accessible via visio, tchat, sms)

NE RESTEZ PAS SEUL !

En plus des N° ci-dessus, au vu des derniers événements dramatiques dans notre pays, qui continuent à toucher les femmes battues et les enfants, adolescents harcelés, qui laissent désespérées des familles; il nous a paru important de rappeler certains Numéros d'aide.

Ça ne concerne pas que les autres, même dans nos petites communes.

Si vous êtes concerné(e) n'ayez pas honte, c'est vous la victime, alors ne gardez pas le silence, parlez à quelqu'un de confiance pour pouvoir être aidé, protégé ! Des professionnels sont aussi à votre écoute, vous trouverez ci-dessous leurs n° simples à retenir. N'hésitez pas à les communiquer, vous pourrez peut-être aider des personnes.

ENFANCE EN DANGER 119

«pour sauver un enfant»

Les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-mêmes ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.

- LES ADULTES

Les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...

Pour quoi ? Des problématiques de dangers : Violences psychologiques, physiques et sexuelles. Inceste, racket, négligence, mineurs en errance, délaissement, cyber harcèlement, contenus choquants, dérives sectaires, exposition aux violences conjugales, jeux dangereux, fugues...

Quand ? 24h/24 – 7j/7 Le 119 est joignable tous les jours de l'année, même la nuit.

C'est un numéro d'urgence. Ce n'est pas un jeu, chaque appel pour s'amuser peut empêcher de sauver une vie.

Appel gratuit; Respect de la confidentialité des appels : l'appel n'apparaît pas sur les factures téléphoniques détaillées.

VIOLENCES CONJUGALES .. 3919

Chantage, humiliation, injures, coups... Les victimes de violences peuvent contacter le 3919. Depuis le 30 août 2021, la plateforme d'écoute des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles est joignable sans interruption 24h/24 et 7 jours sur 7.

Gratuit et anonyme.

PREVENTION SUICIDE 3114

Le taux de suicide en France est l'un des plus élevés des pays européens.

Entré en fonctionnement depuis le 1er octobre 2021.

Le 3114 pour apporter une réponse immédiate aux personnes en détresse psychique et à risque suicidaire. Au bout du fil, des professionnels de santé, formés.

Accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

Gratuit

CONTRE LE HARCELEMENT

SCOLAIRE 3020

Le 3020 : un numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes de harcèlement mis en place par Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Le 3020 est joignable du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi.

VIOLENCES NUMERIQUES,

CYBER HARCELEMENT..... 3018

Pendant numérique du 119, le 3018 est le point d'entrée unique pour conseiller et orienter, prévenir et lutter contre les violences numériques dont sont victimes les enfants, les adolescents dans leur quotidien et aider leurs parents sur toutes les questions liées aux usages numériques des jeunes: cyberharcèlement, revenge porn, chantage à la webcam, surexposition aux écrans, jeux vidéo, exposition à des contenus violents et pornographiques, contrôle parental, paramétrage de compte sur les réseaux sociaux ou encore piratage de compte, usurpation d'identité, etc.

Outre la mission de signalement, l'équipe du 3018 accompagne, si nécessaire, la victime dans ses démarches auprès des autorités compétentes et l'oriente vers les services spécialisés.

Toujours opéré par E-Enfance, depuis le 13 avril 2021, le 3018, nouveau numéro, gratuit, anonyme et confidentiel, est accessible par téléphone 6 jours sur 7, de 9 heures à 20 heures. Le service est également disponible sur 3018.fr par tchat en direct, via Messenger et WhatsApp.



Mairie des Orres

Chef-Lieu
2, rue Dessus Vière
05200 Les Orres
Tél. 04 92 44 00 40
www.mairie-lesorres.fr



LES ORRES